



LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX
DU CANADA DES

ÎLES-CANSO ET DU FORT-DE-L'ÎLE-GRASSY

Plan directeur



DE LA RADE
DE CANCEAU

Echelle d'un Cinquième Ligne de 1850



Parcs Canada Parks Canada

Canada

FÉVRIER 2009

LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX
DU CANADA DES

ÎLES-CANSO ET DU
FORT-DE-L'ÎLE-GRASSY

Plan directeur

© Sa Majesté la reine du chef du Canada, représentée par le Directeur général de Parcs Canada, 2009.

This publication is also available in English.

Directeur
Unité de gestion du Cap-Breton
Agence Parcs Canada
a/s du LHNC de la Forteresse-de-Louisbourg
259, chemin Park Service
Louisbourg (Nouvelle-Écosse)
B1C 2L2
Canada

Tél : (902) 733-2280
Fax : (902) 733-2362
www.pc.gc.ca

Catalogage avant publication de
Bibliothèque et Archives Canada

Parcs Canada
Lieux historiques nationaux du Canada
des Îles-Canso et du Fort-de-l'Île-Grassy, plan directeur / Parcs Canada.

Publ. aussi en anglais sous le titre :
Canso Islands and Grassy Island
Fort National Historic Sites of Canada
Management Plan.
Comprend des réf. bibliogr.

ISBN 0-662-72451-8
No de cat. : R64-105/36-2006F

1. Lieu historique national des Îles-Canso (N.-É.)—Gestion.
 2. Lieu historique national du Fort-de-l'Île-Grassy (N.-É.)—Gestion.
 3. Lieux historiques—Canada—Gestion.
 4. Lieux historiques—Nouvelle-Écosse—Gestion.
 5. Parcs nationaux—Canada—Gestion.
 6. Parcs nationaux—Nouvelle-Écosse—Gestion.
- I. Titre.

FC2314.C36P3714 2006
971.6*21
C2006-980205-X

Images sur la page couverture :

À GAUCHE : Parcs Canada; À DROITE : Garry Briand, 2002; ARRIÈRE-PLAN : Bibliothèque et Archives Canada

Avant-propos



Les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada offrent aux Canadiennes et aux Canadiens, d'un océan à l'autre, des occasions uniques d'explorer et de comprendre notre fabuleux pays. Ce sont des lieux d'apprentissage, de loisir et de plaisir, où la population canadienne peut renouer avec son passé et comprendre les forces naturelles, culturelles et sociales qui ont façonné notre pays.

Tous ces endroits, de notre plus petit parc national jusqu'à notre lieu historique national le plus visité et notre aire marine nationale de conservation la plus vaste, présentent à la population canadienne et aux visiteurs des occasions uniques d'explorer le Canada. Au cœur de l'identité canadienne, ils font partie de notre passé, de notre présent et de notre avenir. Ce sont des lieux d'apprentissage merveilleux et d'une grande beauté.

Notre gouvernement vise à assurer la conservation de tous ces lieux remarquables.

Dans l'avenir, nous voulons que ces endroits spéciaux aident la population à mieux comprendre et apprécier le Canada, tout en contribuant davantage à la santé économique de nos collectivités ainsi qu'à la vitalité de notre société.

La vision de notre gouvernement consiste à établir au Canada une culture de conservation du patrimoine, en offrant à la population canadienne des occasions exceptionnelles de faire l'expérience de son patrimoine naturel et culturel.

Ces valeurs constituent le fondement du nouveau plan directeur des lieux historiques nationaux du Canada des Îles-Canso et du Fort-de-l'Île-Grassy. Je suis très reconnaissant envers les Canadiennes et les Canadiens qui ont participé par leur réflexion à l'élaboration de ce plan. Je voudrais remercier en particulier l'équipe très dévouée de Parcs Canada de même que tous les particuliers et les organisations locales qui ont contribué à ce document, pour leur détermination, leur travail soutenu, leur esprit de collaboration et leur extraordinaire sens de la gestion du patrimoine.

Dans ce même esprit de partenariat et de responsabilité, j'ai le plaisir d'approuver le plan directeur des lieux historiques nationaux du Canada des Îles-Canso et du Fort-de-l'Île-Grassy.

Le ministre de l'Environnement,

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.

Jim Prentice

Recommandations

Recommandé par :



Alan Latourelle
*Directeur général de l'Agence
Parcs Canada*



Carol Whitfield
*Directrice
Unité de gestion du Cap-Breton*

Résumé

Il y a plusieurs raisons de commémorer les lieux historiques nationaux du Canada (LHNC) des Îles-Canso et du Fort-de-l'Île-Grassy. Les îles Canso ont été une importante base de pêche pour les Français aux XVI^e et XVII^e siècles, et pour les Britanniques pendant la première moitié du XVIII^e siècle. Français et Anglais se sont disputés ce secteur pendant toute la première moitié du XVIII^e siècle et les îles Canso ont été le théâtre de nombreuses batailles entre Anglais, Français et Mi'kmaq. En 1745, c'est à Canso que les troupes de la Grande-Bretagne et de la Nouvelle-Angleterre sous les ordres de sir William Pepperrell et de sir Peter Warren ont préparé l'expédition contre la forteresse française de Louisbourg.

Situés à l'extrémité est de la Nouvelle-Écosse continentale, les LHNC des Îles-Canso et du Fort-de-l'Île-Grassy sont à environ 110 km d'Antigonish et à 340 km à l'est de Halifax. Les lieux historiques nationaux englobent la majeure partie du secteur connu depuis toujours comme les îles Canso, y compris les îles George, Piscatiqui et Grassy ainsi qu'un certain nombre de petites îles avoisinantes et le fort de l'île Grassy.

Ce plan directeur est le premier depuis qu'on a défini le lieu désigné pour y inclure les îles situées au-delà de l'île Grassy qui font maintenant partie du LHNC des Îles-Canso. On a préparé un Énoncé d'intégrité commémorative pour les deux lieux historiques qui, après avoir été approuvé en 2003, a servi à guider l'examen du plan directeur. Ce plan directeur a été élaboré afin d'orienter les activités et les décisions futures aux LHNC des Îles-Canso et du Fort-de-l'Île-Grassy et de faire en sorte que l'on protège et mette en valeur le patrimoine tout en offrant aux visiteurs une visite mémorable de ces lieux

d'importance nationale et ainsi renforcer leur compréhension et raffermir leur soutien. Le plan contient des directives stratégiques sur la transmission des messages clés et les activités de diffusion externe menées en collaboration avec nos principaux partenaires, et vise à assurer une gestion du lieu historique axée sur la protection de ses ressources et de ses valeurs patrimoniales.

Les LHNC des Îles-Canso et du Fort-de-l'Île-Grassy posent un certain nombre de problèmes de gestion. Comme ils sont situés à l'écart des principaux itinéraires touristiques de la Nouvelle-Écosse, le nombre de visiteurs reste très faible, même si environ la moitié des touristes font le voyage en bateau pour voir les ressources de l'île Grassy. Les éléments d'interprétation exposés au centre d'accueil ont besoin d'être rafraîchis pour mieux témoigner de l'importance des îles Canso aux XVI^e et XVII^e siècles. L'érosion des côtes menace l'intégrité des ressources de l'île Grassy. Étant donné que les autres îles qui constituent le LHNC des Îles-Canso sont des propriétés privées ou appartiennent à la province de la Nouvelle-Écosse, Parcs Canada doit s'efforcer de travailler en collaboration avec les propriétaires pour veiller à la protection des ressources culturelles à l'extérieur de la propriété administrée.

Le présent plan directeur aborde ces problèmes de gestion et tient compte du soutien de la collectivité et des possibilités qui en découlent. Les intervenants locaux et régionaux ont clairement intérêt à soutenir la mise en valeur, l'utilisation et la gestion des LHNC des Îles-Canso et du Fort-de-l'Île-Grassy. La Ville de Canso, qui a toujours appuyé le développement et l'exploitation des lieux historiques nationaux, demeurera sans doute un important partenaire.

Les mesures désignées comme étant prioritaires pour les trois premières années suivant l'approbation du plan directeur sont les suivantes :

Protection des ressources patrimoniales

- Chercher à mieux comprendre l'érosion naturelle passée et future et les rivages qui en résultent, et surveiller les ressources culturelles sur place, particulièrement en vue de les protéger contre l'incidence de phénomènes naturels comme l'érosion.
- Gérer la végétation sur l'île Grassy là où elle envahit le paysage historique et bloque la vue.
- Utiliser des méthodes appropriées pour protéger les ressources culturelles menacées, y compris les techniques de récupération archéologique là où les perturbations sont inévitables.
- Encourager les propriétaires des sections du lieu désigné qui ne sont pas la propriété de Parcs Canada à protéger le paysage et les ressources culturelles dont ils ont la garde.

Soutien et éducation du public

- Rajeunir les expositions au centre d'accueil afin d'y inclure l'information pertinente sur la présence française dans le secteur aux XVI^e et XVII^e siècles.
- S'efforcer, en partenariat avec d'autres s'il y a lieu, de communiquer aux publics cibles des messages sur l'importance nationale des lieux historiques nationaux, particulièrement dans les autres lieux et attractions touristiques de la Nouvelle-Écosse chaque fois que l'occasion se présente.

- Travailler avec d'autres organismes à de nouvelles initiatives de marketing selon les possibilités qui s'ouvrent.
- Évaluer dans quelle mesure le programme de mise en valeur du patrimoine parvient à communiquer efficacement des messages sur l'importance historique nationale du lieu, les autres valeurs patrimoniales et les messages de Parcs Canada.
- Parcs Canada s'emploiera à resserrer ses liens de collaboration avec les Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse, ainsi qu'à mener divers projets d'intérêt mutuel.

Expériences mémorables offertes aux visiteurs

- Poursuivre le travail avec la Ville de Canso pour établir un niveau convenable de services à l'intention des visiteurs et envisager la possibilité d'ouvrir le centre d'accueil à des installations commerciales concédées pour offrir aux visiteurs des souvenirs de premier ordre.
- Encourager la province de la Nouvelle-Écosse à améliorer le réseau routier dans le secteur.
- Continuer d'évaluer et d'améliorer la signalisation pour aider les visiteurs à trouver facilement le lieu.
- Travailler avec d'autres organismes à de nouvelles initiatives de marketing lorsque l'occasion se présente, dans la mesure où les ressources financières sont disponibles.

Exploitation et administration

- Adopter des pratiques environnementales saines dans l'exploitation et la gestion du site, conformément aux directives de Parcs Canada.

Table des matières

Avant-propos.....	iii
Recommandations.....	v
Résumé.....	vii
1.0 Introduction	
1.1 Renseignements généraux.....	1
1.2 Situation géographique et contexte.....	1
1.3 Contexte historique.....	3
1.4 Importance du réseau des lieux historiques nationaux.....	4
1.5 Fondements législatifs et politiques de la planification de gestion.....	4
2.0 Intégrité commémorative	
2.1 Engagement de Parcs Canada en matière d'intégrité commémorative.....	7
2.2 Énoncé d'intégrité commémorative.....	7
A. Énoncé des objectifs de commémoration.....	7
B. Ressources culturelles.....	8
C. Messages sur l'importance historique nationale.....	13
D. Autres valeurs patrimoniales.....	13
2.3 Énoncé d'intégrité commémorative et cadre de référence pour l'élaboration des plans directeurs.....	14
3.0 Vision de l'avenir.....	15
4.0 Assurer la protection du patrimoine.....	17
5.0 Assurer l'éducation du public et en obtenir le soutien	
5.1 Mise en valeur du patrimoine sur place.....	19
5.2 Diffusion externe et éducation du public.....	21
5.3 Collaboration et partenariats continus.....	22
6.0 Offrir des expériences enrichissantes aux visiteurs.....	25
7.0 Exploitation, administration et gestion des ressources naturelles.....	27
8.0 Évaluation environnementale.....	29
9.0 Stratégie de mise en œuvre.....	31

Annexes

ANNEXE 1 : Liste des membres de l'équipe chargée d'élaborer le plan directeur.....35
ANNEXE 2 : Documentation sélectionnée.....37
ANNEXE 3 : Inventaire et évaluation des ressources culturelles39
ANNEXE 4 : Résumé des conclusions de l'évaluation de l'intégrité commémorative41

Cartes

CARTE 1 : Contexte régional 2
CARTE 2 : Lieu désigné du LHNC des Îles-Canso.....9
CARTE 3 : Île Grassy et LHNC du Fort-de-l'Île-Grassy..... 10

1.0 Introduction

1.1 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Les lieux historiques nationaux du Canada (LHNC) des Îles-Canso et du Fort-de-l'Île-Grassy commémorent les activités de pêche que les Anglais et les Français ont menées dans le secteur du xvi^e siècle au milieu du xviii^e siècle ainsi que les conflits qui ont opposé Français, Anglais et Mi'kmaq au xviii^e siècle. En 1745, c'est Canso qui a servi de base aux troupes de la Grande-Bretagne et de la Nouvelle-Angleterre en vue de l'expédition qui a mené à la capture de la forteresse française de Louisbourg.

C'est en 1925 que la Commission des lieux et monuments historiques du Canada a recommandé que Canso soit désigné lieu d'importance historique nationale. Le texte d'une plaque commémorative, approuvé en 1927, indique que la Commission a interprété « Canso » dans son sens historique et y a inclus le secteur des îles et les ports situés à l'extrémité est de la Nouvelle-Écosse continentale. En 1962, la Commission a recommandé que l'on reconnaisse un des sites archéologiques les plus remarquables du secteur de Canso, le fort de l'île Grassy, comme lieu d'importance historique nationale et a en outre recommandé qu'on le protège contre toute forme de fouille non autorisée; comme il existait déjà une plaque de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada à Canso portant sur le site en question, on a recommandé le report de toute autre forme de signalisation.

L'intérêt local à l'égard des îles Canso a commencé à croître dans les années 1970, avec la vente de l'île Grassy à un acheteur américain. Par la suite, la province de la Nouvelle-Écosse s'est portée acquéreur du lieu et, en 1977, elle a transféré les titres de propriété de l'île Grassy au gouvernement du Canada (Parcs Canada) en vue de la création d'un lieu historique. En 1990, Parcs Canada

a inauguré le lieu historique national de l'Île-Grassy après avoir construit un centre d'accueil et érigé des panneaux d'interprétation sur l'île.

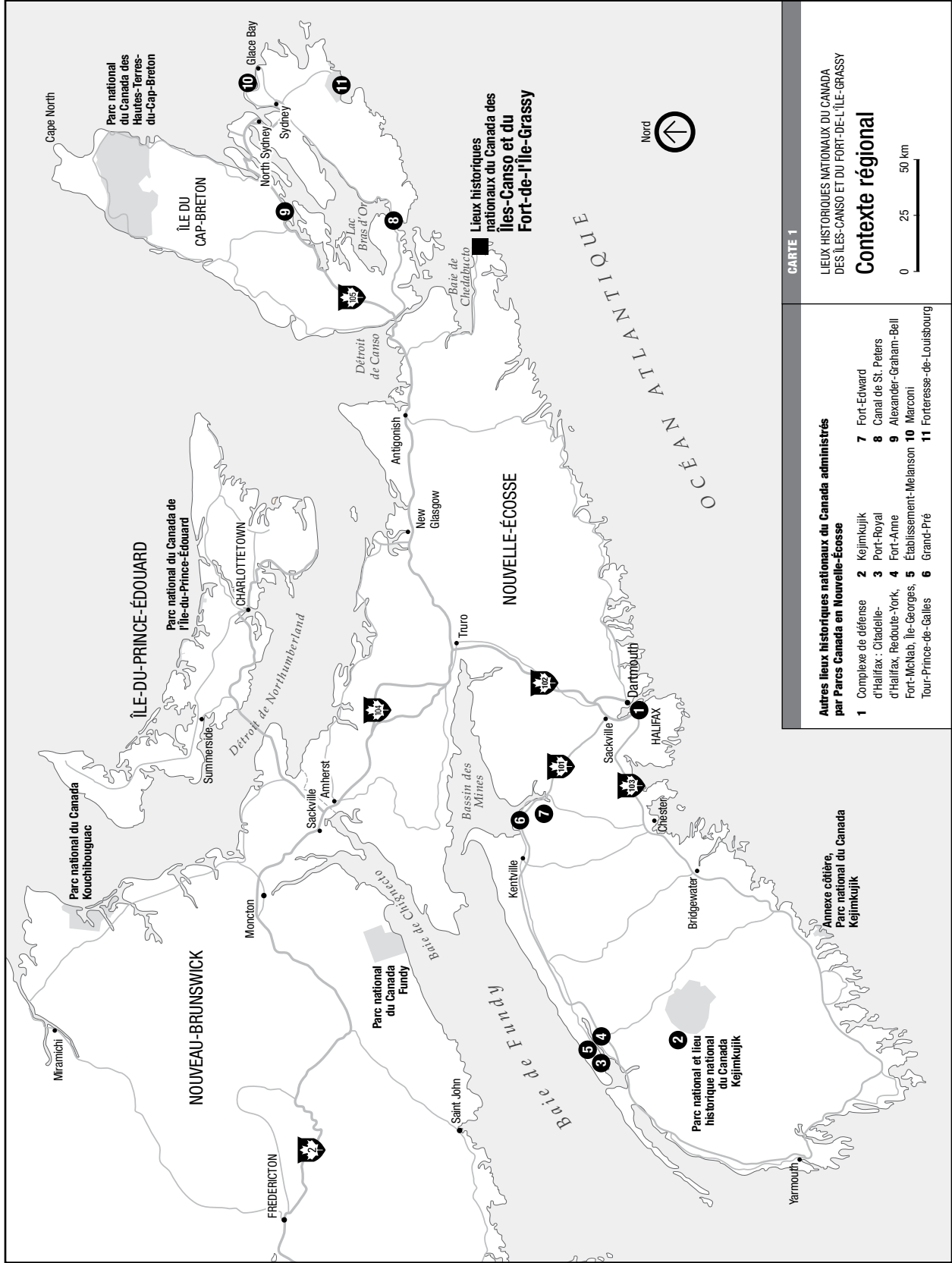
En 2001, la Commission des lieux et monuments historiques du Canada a recommandé de renommer l'endroit lieu historique national du Canada des Îles-Canso, et d'y intégrer les îles qui constituaient Canso dans sa forme historique. La Commission a également recommandé de changer le nom du LHNC de l'Île-Grassy pour lieu historique national du Canada du Fort-de-l'Île-Grassy, reconnaissant du même coup que ce lieu faisait partie intégrante du LHNC des Îles-Canso.

Le présent plan directeur est une mise à jour du plan directeur de 1983 du LHNC de l'Île-Grassy et le premier plan directeur englobant les deux LHNC, soit celui des Îles-Canso et celui du Fort-de-l'Île-Grassy depuis la recommandation de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada de définir le lieu désigné¹ de façon à y inclure les autres îles de Canso (et de changer le nom du lieu pour LHNC des Îles-Canso). Un plan directeur pour un lieu historique national contient des directives à long terme sur la conservation et les activités de mise en valeur nécessaires à l'intégrité commémorative du lieu. En outre, le plan directeur aide les gestionnaires à donner suite aux besoins fonctionnels et aux possibilités de partenariat en guidant les activités menées sur les lieux.

1.2 SITUATION GÉOGRAPHIQUE ET CONTEXTE

Les LHNC des Îles-Canso et du Fort-de-l'Île-Grassy sont situés à proximité de la ville

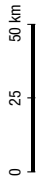
1. L'expression « lieu désigné » fait référence à l'endroit désigné par le ministre responsable, sur la recommandation de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, comme ayant une importance historique nationale. L'expression « lieu désigné » a la même signification que « lieu historique ».



CARTE 1

LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX DU CANADA
DES ÎLES-CANSO ET DU FORT-DE-L'ÎLE-GRASSY

Contexte régional



Autres lieux historiques nationaux du Canada administrés par Parcs Canada en Nouvelle-Écosse

- 1 Complexe de défense d'Halifax - Citadelle
- 2 Kejimikujik
- 3 Port-Royal
- 4 Fort-Anne
- 5 Établissement-Melanson
- 6 Grand-Pré
- 7 Fort-Edward
- 8 Canal de St. Peters
- 9 Alexander-Graham-Bell
- 10 Marconi
- 11 Forteresse-de-Louisbourg

Annexe côtière, Parc national du Canada Kejimikujik

Parc national et lieu historique national du Canada Kejimikujik

Lieux historiques nationaux du Canada des îles-Canso et du Fort-de-l'Île-Grassy

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

NOUVELLE-ÉCOSSE

NOUVEAU-BRUNSWICK

O C É A N A T L A N T I Q U E



de Canso (1 704 habitants, recensement de 2001), à l'extrémité est de la Nouvelle-Écosse continentale, dans le comté de Guysborough (voir la CARTE 1 : Contexte régional). La ville de Canso est située à environ 110 km à l'est d'Antigonish et à 340 km à l'est de Halifax. Depuis ses débuts, elle vit surtout de la pêche. Cependant, le déclin des ressources halieutiques constaté depuis quelques années dans le Canada atlantique a donné lieu à la quasi-fermeture de l'usine de transformation du poisson, le principal employeur de la ville. La communauté a donc travaillé d'arrache-pied pour développer d'autres industries que la pêche, et juge que le tourisme pourrait être une des solutions.

Le centre d'accueil des LHNC se trouve dans le secteur riverain de la ville de Canso et les îles qui constituent le LHNC des Îles-Canso sont situées à proximité de la côte. Parmi les nombreuses îles qui composent le LHNC des Îles-Canso, l'île la plus proche de la partie continentale de la Nouvelle-Écosse est l'île Grassy, sur laquelle se trouve le LHNC du Fort-de-l'Île-Grassy. Bien que les îles qui constituent le LHNC des Îles-Canso soient en grande partie habitées, elles ont servi et servent toujours de territoire de chasse et d'aire de loisirs pour les habitants de Canso.

Au sommet de l'île Grassy, on peut voir les vestiges d'un fort britannique du XVIII^e siècle ainsi que d'autres éléments du village connexe. En plus de ces vestiges, l'île compte d'importantes traces souterraines de nombreuses constructions et d'autres éléments de la même période, y compris des caves, des puits, des limites de propriétés et des restes de vignes. On trouve également des traces laissées par les anciens pêcheurs qui utilisaient les autres îles dans la mince couche de terre ainsi que dans les eaux environnantes.

À part les LHNC des Îles-Canso et du Fort-de-l'Île-Grassy, les autres attraits patrimoniaux de la région sont : le Musée de la maison Whitman, propriété de la municipalité dont la gestion a été confiée à la Canso Historical Society qui en a fait un musée consacré à l'histoire de Canso aux XIX^e et XX^e siècles; certaines maisons caractéristiques à Canso et dans le village voisin de Hazel Hill où logeaient des employés des sociétés qui exploitaient les câbles sous-marins de

communication transatlantique et la Canso Coastal Barrens Wilderness Area, un secteur de 8 000 hectares qui fait partie d'un réseau d'aires sauvages protégées par la province de la Nouvelle-Écosse.

1.3 CONTEXTE HISTORIQUE

Aux XVI^e et XVII^e siècles, le secteur de Canso était un important point de rencontre pour les pêcheurs, les explorateurs et les négociants européens. L'endroit était également reconnu comme un des meilleurs ports de pêche de l'Acadie. Marc Lescarbot, contemporain de Samuel de Champlain et auteur de *l'Histoire de la Nouvelle-France*, a rencontré un pêcheur basque à Whitehaven près de Canso en 1607. Si l'on en croit ce capitaine nommé Savalet, il avait déjà à cette époque fait 42 voyages dans la région, ce qui signifie que ses premières expéditions auraient eu lieu dans les années 1560.

Au début du XVII^e siècle, on donnait déjà le nom de Canceau à la région. Champlain, Pierre Du Gua de Monts, chef de l'expédition qui a tenté de s'établir sur l'île Sainte-Croix, ainsi que Lescarbot et ses compagnons ont rencontré dans le secteur de Canso des pêcheurs en provenance des régions françaises de Saint-Malo et du Pays Basque. Les Basques étaient alors très présents dans le secteur de Canso, où ils venaient pêcher et faire la traite des fourrures avec les Mi'kmaq. Les compagnons de Lescarbot sont restés un mois à Canso, utilisant leur propre vaisseau, le *Jonas*, pour pêcher, avant de retourner en France.

En 1611, quelques jésuites, notamment le père Pierre Biard, ont fait une brève escale à Canso. En 1620, le père Charles Lallemont était à bord d'un vaisseau qui a fait naufrage sur une des îles Canso. Durant les années 1630, Isaac de Razilly a bâti le fort Saint-François à Canso, le poste fortifié où a eu lieu la première tentative de révolte en Acadie lorsqu'un dénommé Jean Thomas a persuadé son équipage et une bande de Mi'kmaq d'attaquer le fort. Razilly a écrasé la rébellion et fait citer Thomas en justice. Bien que les écrits soient plutôt vagues sur ce point, il est probable qu'à cette époque, des Européens habitaient déjà la région à longueur d'année.

À diverses reprises, Canso a servi de port de pêche pour Charles d'Aulnay, Nicolas Denys, Emmanuel Le Borgne et la Compagnie de la pêche sédentaire, laquelle a établi un port de pêche à Canso dans les années 1680. La population de Canso en 1687-1688, si l'on exclut les pêcheurs saisonniers français, se composait de treize hommes, femmes et enfants Mi'kmaq. Au début du XVIII^e siècle, au moins une famille française (acadienne), les Petitpas, avait déjà élu résidence de façon permanente dans les îles.

En 1713, lorsque la France a cédé la partie continentale de la Nouvelle-Écosse aux Britanniques, les pêcheurs de la Nouvelle-Angleterre ont entrepris d'établir une base à Canso. Au début, les Français et les Anglais y pêchaient, mais en 1718 les habitants de la Nouvelle-Angleterre ont évincé les Français. Cela a donné lieu à plusieurs années d'hostilités sporadiques avec les Français et les Mi'kmaq sans pour autant empêcher les Anglais de continuer à développer Canso pour en faire un important centre de pêche et de commerce. Chaque printemps, pendant trente ans, jusqu'à 2 500 habitants de la Nouvelle-Angleterre venaient pêcher à Canso.

La plupart des habitants de la Nouvelle-Angleterre qui venaient pêcher et négocier à Canso n'y restaient que pour la saison, mais certains y demeuraient toute l'année pour veiller aux installations. En 1720, en plus des pêcheurs et des marchands, des soldats étaient postés à Canso pour protéger la communauté. Les militaires sont restés jusqu'à ce qu'un détachement français de Louisbourg envahisse le secteur en 1744.

À compter de la fondation de Halifax en 1749, la Nouvelle-Angleterre a peu à peu perdu tout intérêt pour Canso. L'existence de Halifax, ainsi que de Salem et de Gloucester au Massachusetts, qui étaient des carrefours de pêche en pleine expansion, a empêché Canso de redevenir un grand centre de pêche pendant la deuxième moitié du XVIII^e siècle. C'est plutôt sur la partie continentale, où vivaient la plupart des pêcheurs au début du XX^e siècle, que le développement s'est fait.

1.4 IMPORTANCE DU RÉSEAU DES LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX

Les LHNC des Îles-Canso et du Fort-de-l'Île-Grassy font partie d'un vaste programme de commémoration composé de lieux, de personnes et d'événements d'importance historique nationale. Ils appartiennent à une « famille » de plus de 900 lieux historiques nationaux au Canada. Parcs Canada administre plus de 150 de ces lieux et s'est impliqué auprès d'un grand nombre d'autres lieux du même genre par le biais d'ententes de partage des frais. L'intendance des lieux historiques nationaux est une responsabilité partagée étant donné que bon nombre de ces lieux appartiennent à divers corps administratifs, comme les administrations fédérale, provinciales et municipales ou encore à des entreprises et à des particuliers.

Chacun de ces lieux a joué un rôle marquant dans l'histoire du Canada ou en illustre un aspect important. Collectivement, les lieux historiques nationaux évoquent des milliers d'années d'histoire humaine et explorent un éventail très varié de thèmes de la vie politique, économique, intellectuelle, culturelle et sociale. Gardiens de l'essence et des vestiges de notre passé commun, ces lieux historiques nationaux sont de puissants symboles de notre identité. Ils constituent le patrimoine de tous les Canadiens et sont reconnus en tant que tel par une loi du Parlement.

1.5 FONDEMENTS LÉGISLATIFS ET POLITIQUES DE LA PLANIFICATION DE GESTION

Les lieux historiques nationaux du Canada qu'administre Parcs Canada doivent observer les lois du pays. La politique de Parcs Canada guide la planification, la gestion et l'exploitation des lieux. Le contexte législatif et stratégique décrit ci-dessous est le même pour tous les lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada.

But de la planification de gestion

La loi prescrit l'élaboration de plans directeurs pour les lieux historiques nationaux comme moyen de veiller à l'intégrité commémorative des lieux, et notamment à l'application des principes et des pratiques de gestion des ressources culturelles, tout en orientant

la prestation d'occasions propices à l'appréciation et à la jouissance des lieux. Le présent plan directeur propose des orientations qui guideront Parcs Canada et ses partenaires dans la protection, la mise en valeur et la gestion des LHNC des Îles-Canso et du Fort-de-l'Île-Grassy et de leurs ressources afin d'en assurer l'intégrité commémorative. La participation du public fait partie intégrante du processus de planification de gestion.

Loi sur les lieux et monuments historiques

La *Loi sur les lieux et monuments historiques* confie au ministre responsable de Parcs Canada le mandat de désigner des « lieux historiques » et d'en créer. Ces désignations sont généralement faites sur la recommandation de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, un organe consultatif créé aux termes de la loi et composé de représentants de toutes les provinces et territoires.

Loi sur les parcs nationaux du Canada

L'île Grassy a été classée parc historique national en 1990, en vertu de la Partie II de l'ancienne *Loi sur les parcs nationaux* (1967). Cette *Loi* a depuis été remplacée par la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* (2000). La nouvelle *Loi* prévoit que l'on peut mettre à côté des terres fédérales à titre de lieu historique pour commémorer un événement d'importance nationale, préserver un trésor historique ou tout autre objet d'intérêt historique, préhistorique ou scientifique d'importance nationale. Les lieux ainsi mis de côté sont alors visés par le *Règlement général sur les parcs historiques nationaux* ainsi que par le *Règlement sur les animaux sauvages et domestiques dans les parcs historiques nationaux*.

Loi sur l'Agence Parcs Canada

En vertu de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* (1998), c'est à Parcs Canada qu'il incombe de veiller à l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux. Conformément à la *Loi*, Parcs Canada prépare un plan directeur pour chaque lieu historique national qu'il administre. Ces plans doivent être déposés au Parlement et révisés tous les cinq ans.

Le plan directeur est préparé en suivant le *Guide de planification de gestion* (2000) conformément à la politique actuelle de Parcs

Canada décrite dans le document *Principes directeurs et politiques de gestion* (1994) de Parcs Canada. La gestion des LHNC des Îles-Canso et du Fort-de-l'Île-Grassy est régie par deux grandes politiques distinctes : la *Politique sur les lieux historiques nationaux* et la *Politique sur la gestion des ressources culturelles*.

Politique sur les lieux historiques nationaux

Le réseau canadien de lieux historiques nationaux préserve et met en valeur des aspects tangibles et symboliques du patrimoine culturel de notre pays. La *Politique sur les lieux historiques nationaux* décrit les objectifs d'un programme national de commémoration historique, propose des lignes directrices pour l'évaluation du programme, mettant notamment en relief le concept d'intégrité commémorative, et définit les rôles et les responsabilités en matière de reconnaissance, de désignation et de commémoration des lieux, des personnes et des événements d'importance nationale.

Les objectifs du gouvernement du Canada relativement aux lieux historiques nationaux sont les suivants :

- Favoriser la connaissance et l'appréciation de l'histoire du Canada grâce à un programme national de commémoration historique;
- Assurer l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada et, à cette fin, les protéger et les mettre en valeur pour le bénéfice, l'éducation et la jouissance des générations actuelles et futures, avec tous les égards que mérite l'héritage précieux et irremplaçable que représentent ces lieux et leurs ressources;
- Encourager et appuyer les initiatives visant la protection et la mise en valeur d'endroits d'importance historique nationale qui ne sont pas administrés par Parcs Canada.

Politique sur la gestion des ressources culturelles

Pour veiller à la protection et à la mise en valeur appropriée des lieux historiques nationaux, de leurs ressources et de leurs valeurs, Parcs Canada a élaboré une *Politique sur la gestion des ressources culturelles*. La gestion des ressources culturelles s'articule autour des

valeurs, des pratiques et des activités. Les cinq principes directeurs sont les suivants : valeur, intérêt du public, compréhension, respect et intégrité. Pour gérer les ressources culturelles, il faut d'abord identifier et évaluer les ressources culturelles et tenir compte de leur valeur historique dans toutes les décisions et activités susceptibles d'avoir des répercussions sur ces ressources. La *Politique sur la gestion des ressources culturelles* propose également des lignes directrices sur différentes activités, y compris l'orientation organisationnelle, la planification, la recherche, la conservation et la mise en valeur.

La gestion des ressources culturelles est une approche intégrée et globale pour gérer les ressources culturelles. Elle s'applique à toutes les activités qui peuvent avoir un effet sur les ressources culturelles, qu'il s'agisse de protection, d'entretien, d'appréciation ou d'utilisation. Les cinq principes ne sont pas mutuellement exclusifs; ils sont même plus efficaces s'ils sont envisagés dans leur ensemble. La gestion des ressources culturelles fait partie intégrante d'une administration fructueuse des lieux historiques nationaux et il importe que les employés et les partenaires de Parcs Canada la mettent en pratique dans toutes leurs activités de co-gestion ou de collaboration.

2.0 Intégrité commémorative

2.1 ENGAGEMENT DE PARCS CANADA EN MATIÈRE D'INTÉGRITÉ COMMÉMORATIVE

La responsabilité première de Parcs Canada par rapport aux LHNC des Îles-Canso et du Fort-de-l'Île-Grassy est de veiller à leur intégrité commémorative. L'intégrité commémorative décrit le bon état et le caractère complet d'un lieu historique national. Un lieu historique national possède une intégrité commémorative lorsque :

- les ressources directement liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national ne sont pas endommagées ou menacées;
- les motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national sont efficacement communiqués au public;
- les valeurs patrimoniales du lieu (y compris celles qui ne sont pas liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national) sont respectées dans toute décision ou action ayant une incidence sur le lieu.

2.2 ÉNONCÉ D'INTÉGRITÉ COMMÉMORATIVE

Un énoncé d'intégrité commémorative expose ce que l'on entend par intégrité commémorative pour un lieu historique national donné. L'énoncé d'intégrité commémorative établit un cadre de référence pour la planification, les opérations de gestion, l'établissement de rapports et la prise de mesures correctives. L'énoncé cerne ce que l'on commémore et les raisons qui sous-tendent cette commémoration, les ressources directement liées aux motifs de la désignation du lieu, leur valeur et les objectifs visés en les protégeant, les messages sur l'importance nationale et les objectifs visés quant à la communication efficace de ces messages ainsi que les autres valeurs, ressources et messages patrimoniaux associés au lieu.

L'énoncé d'intégrité commémorative permet à Parcs Canada de préciser :

- les éléments d'un lieu historique national qui ont une importance nationale. Ces éléments sont énumérés dans l'énoncé des objectifs de commémoration;
- les ressources culturelles du lieu historique national, qui sont inscrites à un inventaire et qui sont directement liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national, ce qui constitue la valeur de ces ressources culturelles et le degré d'intégrité physique recherché;
- les messages sur l'importance historique nationale du lieu qu'il faut transmettre et la manière d'évaluer dans quelle mesure ils sont efficacement communiqués au public;
- les ressources culturelles et autres valeurs patrimoniales non liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national ainsi que les conditions dans lesquelles ces ressources seront conservées; les messages sur le lieu qui ne sont pas directement liés aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national et la manière d'évaluer dans quelle mesure ces messages sont efficacement communiqués.

A. Énoncé des objectifs de commémoration

L'importance d'un lieu historique national est expliquée dans un énoncé des objectifs de commémoration. La justification de cette importance apparaît dans les recommandations de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada au ministre responsable de Parcs Canada ou dans les procès-verbaux des réunions de la Commission.

Énoncé des objectifs de commémoration pour le LHNC des Îles-Canso

Dans le cas des îles Canso, la Commission des lieux et monuments historiques du Canada a envisagé la possibilité de faire de Canso un lieu historique national à plusieurs reprises entre 1919 et 1925, date à laquelle la Commission a conclu qu'il fallait :

« [TRADUCTION] désigner Canso comme lieu d'importance nationale et reporter toute autre mesure pour le moment. »

Les motifs de la désignation, cernés dans les procès-verbaux de novembre 2001 de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, sont les suivants :

- Le lieu a été un important centre de pêche utilisé d'abord par les Français au XVI^e siècle et ensuite, pendant la première moitié du XVIII^e siècle, par les Britanniques qui en ont fait le pilier économique de la Nouvelle-Écosse et un carrefour de la pêche à la morue;
- Il a été un élément de discord et le théâtre de plusieurs batailles entre les Britanniques, les Français et les Mi'kmaq durant la première moitié du XVIII^e siècle;
- C'est là que les troupes de la Grande-Bretagne et de la Nouvelle-Angleterre sous les ordres de sir William Pepperrell et de sir Peter Warren ont préparé l'expédition contre la forteresse française de Louisbourg en 1745.

Énoncé des objectifs de commémoration pour le LHNC du Fort-de-l'Île-Grassy

Le LHNC du Fort-de-l'Île-Grassy a été désigné lieu historique national en 1962. La Commission des lieux et monuments historiques du Canada n'a fourni aucun motif pour cette désignation dans ses procès-verbaux mais a indiqué qu'il fallait reporter toute forme de signalisation étant donné qu'une plaque sur le lieu historique national était déjà posée à Canso. En novembre 2001, la Commission a déclaré que le LHNC du Fort-de-l'Île-Grassy faisait partie intégrante du LHNC des Îles-Canso. Bien qu'aucun des trois énoncés n'ait porté spécifiquement sur le fort, celui-ci était un élément crucial du lieu et, par conséquent, son importance historique était implicite dans les énoncés. Les motifs de la

désignation du LHNC du Fort-de-l'Île-Grassy sont les mêmes que ceux invoqués pour le LHNC des Îles-Canso.

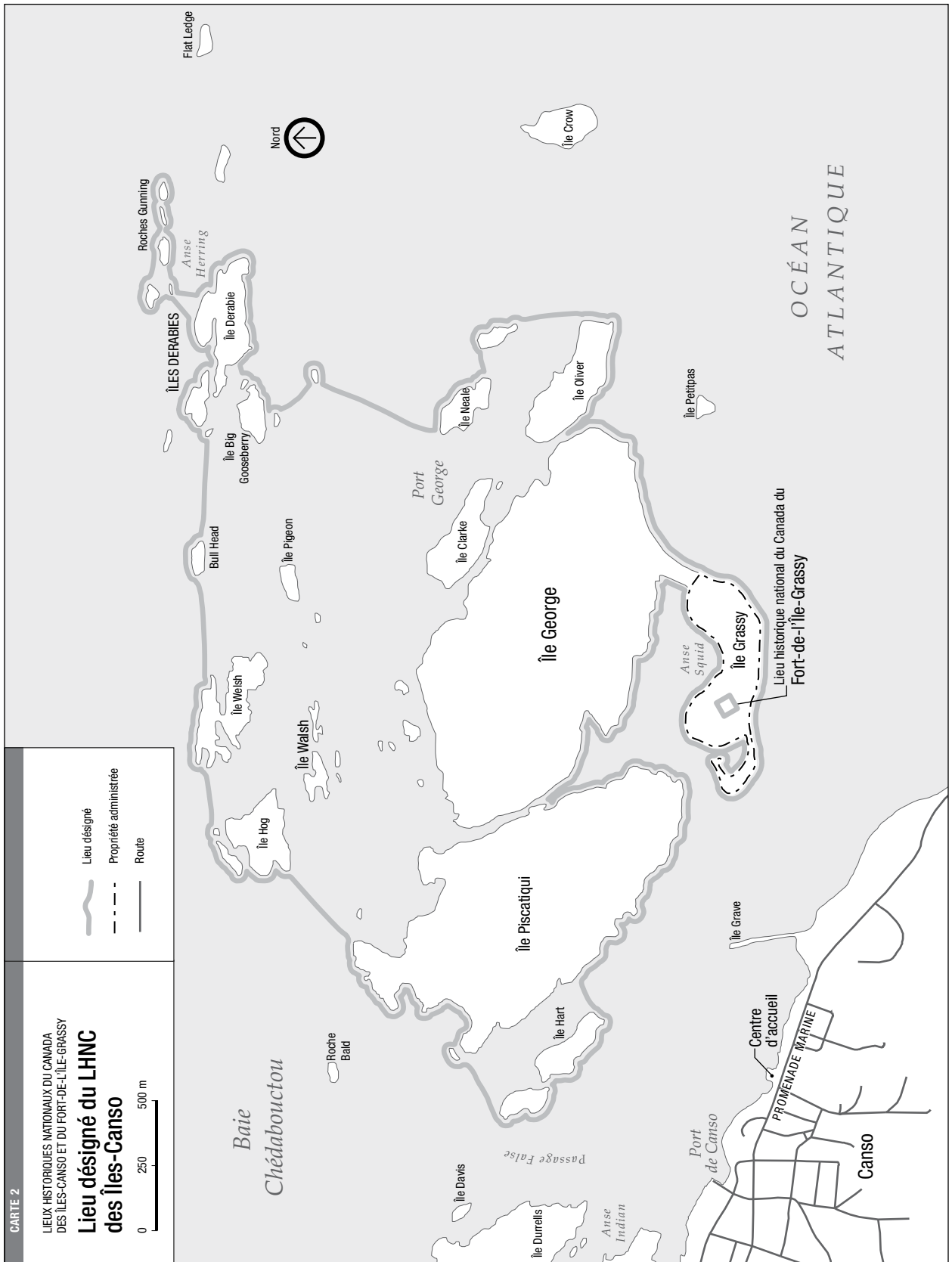
B. Ressources culturelles

Parcs Canada définit une ressource culturelle comme étant un ouvrage ou un endroit qui témoigne d'une activité humaine précise ou qui revêt une signification spirituelle ou culturelle particulière et qui possède une valeur historique. L'Agence emploie cette expression pour désigner un vaste éventail de ressources comme des paysages culturels, des caractéristiques du paysage, des sites archéologiques, des structures, des ouvrages de génie, des artefacts et les écrits qui s'y rattachent. Toutes les ressources culturelles sont précieuses. Cependant, les ressources culturelles directement liées à des objectifs de commémoration (c.-à-d. aux motifs de désignation des lieux historiques nationaux) sont réputées avoir une importance historique nationale.

Les ressources culturelles qui ne sont pas directement liées à la désignation d'un lieu historique national peuvent être jugées précieuses en raison de leur caractère historique, esthétique, environnemental ou autre, par exemple en raison de leur désignation en tant que telles par des associations régionales ou locales ou encore par des administrations provinciales, territoriales ou municipales. Les ressources qui ne satisfont pas à ces critères ne sont pas soumises à la *Politique sur la gestion des ressources culturelles* et sont gérées en vertu d'autres politiques et procédures.

Lieu désigné

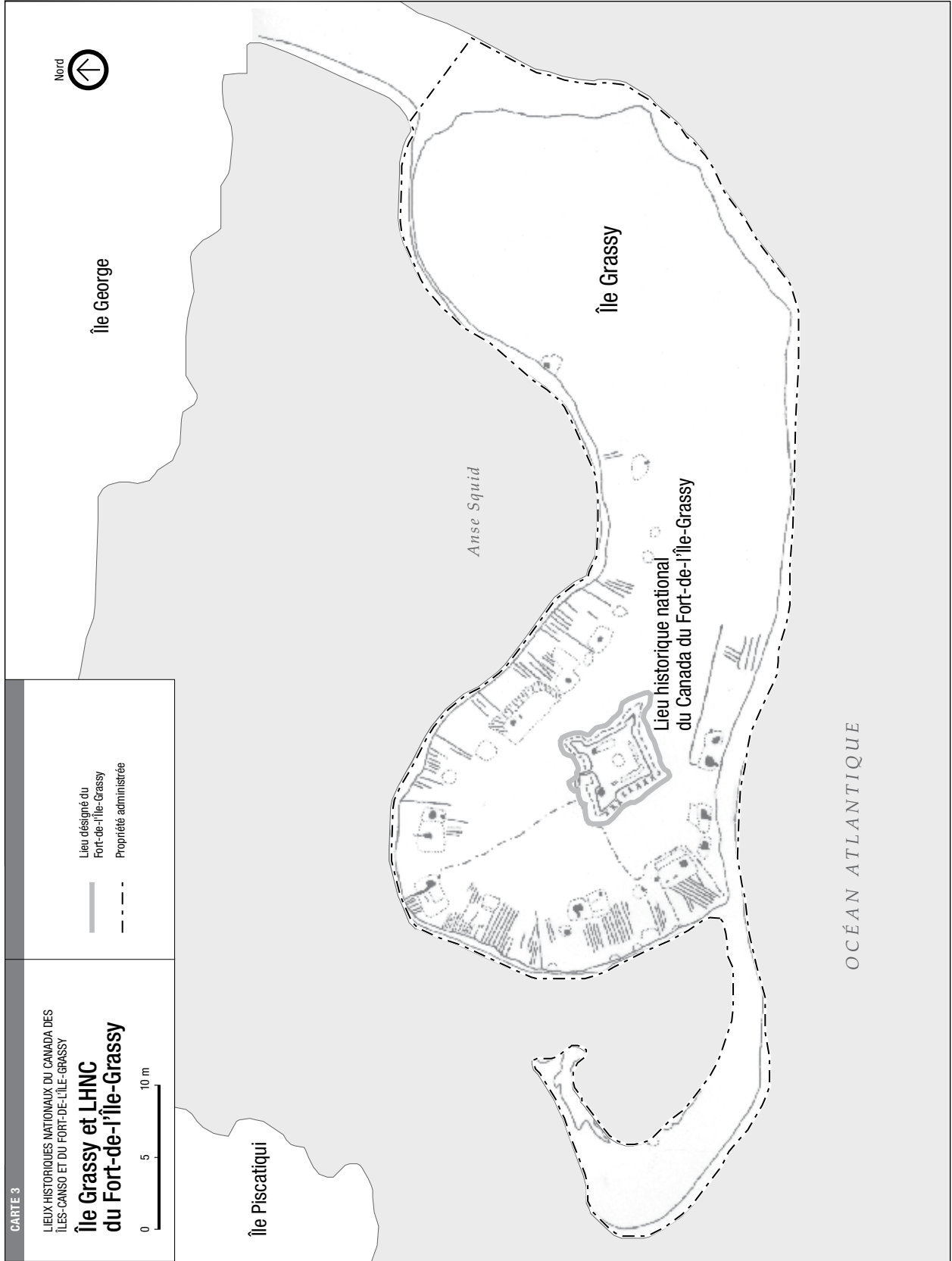
Conformément aux recommandations sur la commémoration de la Commission des lieux et des monuments historiques du Canada, le lieu désigné du LHNC des Îles-Canso englobe la majeure partie du secteur historiquement connu comme les îles Canso, y compris les îles George, Piscataqui et Grassy ainsi qu'un certain nombre de petites îles avoisinantes (Hart, Hog, Walsh et autres) (voir la CARTE 2 : Lieu désigné du LHNC des Îles-Canso). Les îles Derabie sont également incluses étant donné qu'elles font traditionnellement partie des « Back Islands », un groupe de petites îles en périphérie des îles Canso. Le lieu désigné



CARTE 2
LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX DU CANADA
DES ÎLES-CANSO ET DU FORT-DE-L'ÎLE-GRASSY
**Lieu désigné du LHNC
des Îles-Canso**
0 250 500 m

Lieu désigné
Propriété administrée
Route

Océan
Atlantique



du LHNC inclut les îles décrites ci-dessus jusqu'à la laisse de basse mer, mais exclut le fond marin entre les îles et la partie continentale ainsi que toute partie de la section continentale (voir la CARTE 3 : Île Grassy et LHNC du Fort-de-l'Île-Grassy).

Le lieu désigné du LHNC du Fort-de-l'Île-Grassy se compose de l'aire située à l'intérieur du tracé du fort délimité par les remparts au sommet de l'île Grassy.

Si Parcs Canada reconnaît une valeur à l'ensemble du lieu désigné, c'est pour les raisons suivantes :

- Il englobe le site et les ressources culturelles souterraines qui restent de l'établissement de pêche de la Nouvelle-Angleterre;
- Il comprend les secteurs utilisés par les pêcheurs basques et français aux XVI^e et XVII^e siècles ainsi que certains vestiges souterrains qui témoignent de leur présence;
- Les vues du lieu montrent les approches historiques vers l'établissement et englobent les aires de mouillage des vaisseaux qui faisaient partie intégrante de l'établissement de pêche;
- Le lieu désigné du LHNC du Fort-de-l'Île-Grassy comprend le site et les ressources culturelles que sont les vestiges souterrains du fort des années 1720, et modifié en 1745, y compris les vestiges du blockhaus également construit en 1745.

Paysage et éléments paysagers

La plupart des îles Canso sont des îles rocheuses peu élevées. Certaines sont recouvertes d'une couverture forestière mixte alors que d'autres ne sont guère plus que des affleurements rocheux. L'île Grassy, qui est un drumlin, est une exception. L'extrémité ouest de l'île Grassy est formée de plages de galets qui relient les îles Grassy et George. Les pêcheurs français utilisaient ces plages pour faire sécher leurs prises. Les pêcheurs de la Nouvelle-Angleterre basés à Canso préféraient faire sécher leurs poissons sur des vigneaux. On ne trouve pas de trace d'utilisation des plages pendant cette période. Le fort de l'île Grassy est situé au sommet d'une petite colline dans la partie ouest de l'île.

Si Parcs Canada reconnaît une valeur au paysage et aux éléments paysagers, c'est pour les raisons suivantes :

- Le paysage de broussailles peu élevées de l'île Grassy témoigne de l'utilisation du lieu par les pêcheurs et les travailleurs riverains durant la première moitié du XVIII^e siècle;
- Les plages de galets sont une preuve tangible des activités de pêche des Français et fournissent de l'information sur leurs méthodes;
- Les terres défrichées autour du fort de l'île Grassy donnent une idée du rôle de ce dernier dans la défense de la colonie.

Vestiges archéologiques

Les travaux de reconnaissance et les fouilles archéologiques ont permis d'établir la présence de vestiges archéologiques qui rappellent l'existence des établissements de pêche des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles tant sur l'île Grassy que sur bon nombre d'autres îles du lieu désigné. Plusieurs vestiges que l'on retrouve sur les îles remontent à la période de l'occupation française du secteur. Un petit vestige situé sur la berge surplombant la plage de galets à l'extrémité ouest de l'île Grassy pourrait avoir été un abri pour les travailleurs riverains qui surveillaient le séchage du poisson sur les plages. Un autre vestige, celui-là situé à l'extrémité est de l'île George, juste au nord de Petitpas Head, rappelle les établissements de pêche d'Admiral's Harbour, nom donné à l'emplacement le plus prisé du coin, et l'établissement de pêche de Claude Petitpas, un marchand acadien présent à Canso de 1716 à 1720.

La plupart des vestiges archéologiques du lieu désigné appartiennent à l'établissement de pêche de la Nouvelle-Angleterre et datent de la période de 1720-1744. Sur l'île Grassy, on retrouve les restes d'environ dix-neuf propriétés composées de résidences, de dépendances et de vigneaux. On trouve également trois fortifications associées à cet établissement : une petite redoute construite sur la plage de galets à l'extrémité ouest de l'île en 1720, une fortification plus imposante construite en 1723-1724 sur la colline qui domine l'île servant à surveiller les vaisseaux

qui s'approchaient (LHNC du Fort-de-l'Île-Grassy) et un blockhaus érigé dans l'enceinte du vieux fort en 1745 par les troupes de la Nouvelle-Angleterre lorsqu'elles se préparaient à assiéger Louisbourg. Le cimetière de la colonie était situé au sommet de la falaise à l'extrémité sud-est de l'île (tout près de la plage de galets qui relie les îles Grassy et George). Étant donné qu'il fait directement face à l'océan Atlantique, le cimetière est menacé par l'érosion.

Le LHNC du Fort-de-l'Île-Grassy inclut les vestiges archéologiques des remparts, des constructions non identifiées (y compris des casernes et des entrepôts), un dépôt de munitions et un puits. Une zone légèrement surélevée au milieu du terrain de rassemblement est le vestige du blockhaus construit par les troupes de la Nouvelle-Angleterre en 1745.

Si Parcs Canada reconnaît une valeur aux vestiges archéologiques, c'est pour les raisons suivantes :

- Ils constituent des preuves tangibles des activités de pêche des Français et des Britanniques et de leurs méthodes;
- Ils brossent un tableau éloquent de la vie militaire et civile sur l'île Grassy au XVIII^e siècle;
- Ils fournissent des indices des affrontements entre les forces britanniques et françaises qui se sont soldés par la destruction de la colonie en 1744;
- Les ressources enfouies ont le potentiel d'améliorer notre connaissance et notre compréhension de cette période;
- Les vestiges des structures militaires sur l'île Grassy constituent des preuves de l'importance que le gouvernement impérial britannique accordait à la pêche;
- Les vestiges des structures militaires établissent l'importance stratégique du lieu en tant que frontière entre les empires français et britannique;
- Les vestiges des structures militaires sont importants en raison du rôle que celles-ci ont joué dans le premier siège de Louisbourg (1745).

Objets historiques

La collection d'artefacts se compose d'environ 100 000 objets, dont plus de 95 p. 100 remontent à l'époque des pêcheurs de la

Nouvelle-Angleterre. Elle contient une vaste gamme d'objets en céramique et en verre, des ossements, de la quincaillerie de construction, des effets personnels et de l'équipement de pêche ainsi que d'autres objets liés à la présence militaire sur l'île Grassy. On peut établir un lien direct entre trois de ces objets et la présence française dans le secteur au XVII^e siècle. Si Parcs Canada reconnaît une valeur à ces objets historiques, c'est pour les raisons suivantes :

- Ils témoignent des liens commerciaux entre Canso, la Nouvelle-Angleterre et l'Europe;
- Ils fournissent de l'information sur le mode de vie des marchands et des ménages militaires dans une colonie britannique;
- Ils donnent un rare aperçu d'un poste de pêche éloigné et d'une base militaire de la Nouvelle-Angleterre durant une période spécifique de la colonisation britannique en Nouvelle-Écosse;
- Les artefacts associés à l'occupation française fournissent une preuve tangible de la présence des premiers pêcheurs français.

Les ressources culturelles (lieu désigné, paysages et éléments paysagers, sites et objets archéologiques) ne sont pas endommagées ou menacées lorsque :

- les ressources culturelles et leur valeur sont respectées;
- les décisions de gestion sont fondées sur de l'information solide et suffisante et qu'elles sont prises conformément aux principes et aux pratiques de la *Politique sur la gestion des ressources culturelles* (GRC);
- les ressources culturelles et les valeurs qui s'y rattachent ne sont pas perdues, endommagées ou menacées par des phénomènes naturels, comme l'érosion ou la détérioration, à l'intérieur comme à l'extérieur du lieu;
- les ressources culturelles et les valeurs qui s'y rattachent ne sont pas perdues, endommagées ou menacées par l'activité humaine à l'intérieur comme à l'extérieur du lieu;
- les valeurs historiques des ressources sont communiquées aux visiteurs et au grand public.

C. Messages sur l'importance historique nationale

Les messages suivants sont essentiels pour bien comprendre les raisons de l'importance nationale des LHNC des Îles-Canso et du Fort-de-l'Île-Grassy.

- Des pêcheurs français et basques sont venus dans le secteur de Canso vers le milieu du xvi^e siècle et les pêcheurs français ont continué d'utiliser les plages de galets pour y faire sécher le poisson attrapé dans les bancs voisins tout au long du xvii^e siècle.
- À la fin du xvii^e siècle, des marchands de la Nouvelle-Angleterre se rendaient à Canso pour négocier avec leurs homologues français et y ont construit une base de pêche après le Traité d'Utrecht et le transfert de la partie continentale de la Nouvelle-Écosse aux Britanniques en 1713.
- La période allant approximativement de 1723 à 1740 a marqué le point culminant des pêches de la Nouvelle-Angleterre à Canso; c'est à cette époque que la région est devenue le centre économique de la Nouvelle-Écosse avec l'exportation de la morue vers l'Europe et les Antilles.
- Les îles Canso jouissaient d'une situation géographique stratégique étant donné la proximité des riches bancs de poisson du large.
- Les îles Canso constituaient une frontière entre les Britanniques de la partie continentale de la Nouvelle-Écosse et les Français de l'Île Royale.
- Les Mi'kmaq ont participé aux raids contre l'établissement de pêche de la Nouvelle-Angleterre dans les années 1720.
- Le fort de l'île Grassy a été le principal ouvrage de défense de l'établissement de pêche de la Nouvelle-Angleterre entre 1723 et 1744.
- Lorsque la guerre a éclaté entre l'Angleterre et la France en 1744, un détachement militaire de Louisbourg a attaqué et incendié l'établissement de Canso. L'année suivante, l'île Grassy a servi de base d'entraînement aux troupes de la Grande-Bretagne et de la Nouvelle-Angleterre menées par sir William Pepperrell et sir Peter Warren avant qu'elles partent capturer Louisbourg.

- Les LHNC des Îles-Canso et du Fort-de-l'Île-Grassy sont des lieux désignés par le gouvernement du Canada comme étant importants pour tous les Canadiens en raison de leur signification historique.

D. Autres valeurs patrimoniales

D'autres ressources culturelles physiques associées aux lieux historiques nationaux ont une valeur historique, mais ne sont pas directement liées aux éléments qui confèrent à ces lieux leur importance historique nationale. Ces autres ressources culturelles incluent un site autochtone préhistorique et les neuf artefacts qui y sont associés. On trouve également des vestiges enfouis ultérieurs à 1745 un peu partout sur le lieu désigné du LHNC des Îles-Canso, particulièrement sur la rive nord de l'île George, ainsi qu'une centaine d'artefacts connexes.

Les messages liés à ces autres ressources sont les suivants :

- Les Autochtones utilisaient la zone du LHNC des Îles-Canso avant l'arrivée des Européens.
- Au xix^e siècle et au début du xx^e siècle, les Mi'kmaq fréquentaient les îles Canso pour pêcher, surtout l'espadon, et faire du troc avec les résidents du secteur.
- La pêche a continué d'être une industrie de premier plan à Canso tout au long du xix^e siècle et pendant une grande partie du xx^e siècle.
- Canso a été le site d'une station de câble exploitée par la Western Union Company à la fin du xix^e siècle et au début du xx^e siècle.
- Les LHNC des Îles-Canso et du Fort-de-l'Île-Grassy font partie du réseau des lieux historiques nationaux du Canada.
- Il existe un lien thématique entre ce lieu et de nombreux autres lieux historiques nationaux et provinciaux des provinces de l'Atlantique qui commémorent l'histoire des pêches et les conflits entre les Anglais, les Français et les Mi'kmaq au xviii^e siècle, notamment les LHNC de la Forteresse-de-Louisbourg, du canal-de-St. Peters, du Fort-Beauséjour-Fort-Cumberland et du Fort-Edward.

2.3 ÉNONCÉ D'INTÉGRITÉ COMMÉMORATIVE ET CADRE DE RÉFÉRENCE POUR L'ÉLABORATION DES PLANS DIRECTEURS

L'objectif global du présent plan directeur est d'orienter les gestionnaires des LHNC des Îles-Canso et du Fort-de-l'Île-Grassy pendant les dix prochaines années afin de préserver l'intégrité commémorative de ces lieux historiques nationaux. L'énoncé d'intégrité commémorative doit jouer un rôle fondamental dans le choix des mesures de gestion qui conviennent. Il sert de cadre de référence pour l'intégrité commémorative en fournissant de l'information sur la nature des valeurs associées au lieu désigné ainsi que sur les ressources culturelles des lieux historiques nationaux et en guidant la formulation des messages sur l'importance de ces lieux qu'il convient de communiquer. Par conséquent, les objectifs de l'énoncé d'intégrité commémorative pour le lieu désigné et les ressources culturelles d'importance nationale ont servi à orienter les décisions stratégiques

dans l'élaboration du plan directeur des LHNC des Îles-Canso et du Fort-de-l'Île-Grassy.

Alors que les objectifs de l'énoncé d'intégrité commémorative visent la protection, la connaissance, la compréhension et le respect du lieu désigné et de ses ressources culturelles, l'énoncé lui-même ne prescrit ou ne proscriit aucune mesure en particulier. On a donc choisi des mesures qui permettront d'atteindre les objectifs de l'énoncé d'intégrité commémorative et qui respectent les principes de la valeur, des avantages, de l'intégrité, du respect et de la compréhension. Les activités proposées visent à faire en sorte que les ressources culturelles ne soient pas endommagées ou menacées et que les messages sur l'importance historique nationale des lieux soient communiqués. Les activités pouvant compromettre l'intégrité commémorative des lieux ou celles qui ne sont pas conformes aux principes de gestion des ressources culturelles ne sont pas autorisées.

3.0 Vision de l'avenir

Au cours des quinze prochaines années, les lieux historiques nationaux des Îles-Canso et du Fort-de-l'Île-Grassy auront préservé et rehaussé les valeurs patrimoniales qui y sont commémorées. On continuera de protéger les ressources d'importance nationale qui se trouvent sur les lieux et les objets historiques conservés ailleurs, et de les présenter au public. Les visiteurs seront en mesure d'apprécier pleinement le rôle des lieux au sein du réseau canadien des lieux historiques nationaux grâce à des partenariats vigoureux et à des efforts de collaboration dynamiques avec les intervenants régionaux. Ces améliorations engendreront plus de visites et augmenteront le degré de satisfaction des visiteurs. Ainsi, dans l'esprit de ces derniers, les lieux historiques nationaux des Îles-Canso et du Fort-de-l'Île-Grassy feront partie intégrante de l'expérience offerte aux visiteurs en Nouvelle-Écosse.

Afin de réaliser cette vision de l'avenir, le présent plan directeur propose des stratégies et des mesures spécifiques dans le but :

- d'assurer l'intégrité commémorative des LHNC des Îles-Canso et du Fort de l'Île-Grassy;
- d'accroître le degré de sensibilisation aux lieux historiques nationaux;
- d'influencer les publics afin de favoriser une meilleure compréhension des lieux historiques nationaux et des valeurs qu'ils représentent;
- de faire participer le public afin de générer un meilleur soutien à l'égard des programmes de Parcs Canada en Nouvelle-Écosse et ailleurs;
- de gérer les lieux historiques nationaux dans le respect de leurs valeurs naturelles;
- de veiller à offrir des installations et des services convenables qui répondent à la demande actuelle des visiteurs;
- d'augmenter le nombre de visites et de faciliter l'accès aux lieux historiques nationaux;
- d'améliorer les partenariats et la collaboration régionale.

4.0 Assurer la protection du patrimoine

Pour assurer l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux du Canada (LHNC) des Îles-Canso et du Fort-de-l'Île-Grassy, il importe de protéger les ressources culturelles d'importance historique nationale et les autres valeurs patrimoniales, de communiquer les messages sur l'importance historique nationale, de protéger les autres ressources patrimoniales, de communiquer les messages qui ne sont pas directement liés aux motifs qui justifient la désignation et de respecter les ressources culturelles dans toutes les décisions prises pour les lieux. La protection du patrimoine est le premier élément de la protection de l'intégrité commémorative.

Les ressources culturelles des LHNC des Îles-Canso et du Fort-de-l'Île-Grassy comprennent le lieu désigné, les paysages et les éléments paysagers, les éléments archéologiques et les objets historiques. Le personnel du lieu surveille l'état des ressources en général, et les spécialistes de la gestion des ressources culturelles de Parcs Canada effectuent une inspection annuelle du lieu pour évaluer sur place les conditions de ces ressources. Toutes les menaces aux ressources sont traitées en temps opportun.

Un certain nombre d'éléments de la collection d'objets historiques sont inclus dans l'exposition didactique du centre d'accueil sur la rive de Canso. Cependant, la plupart des objets historiques sont entreposés au Centre de services de l'Atlantique de Parcs Canada à Halifax. En outre, environ 200 objets ont été mis au jour au cours de travaux de reconnaissance sur les autres îles en 2001 et, conformément aux lois provinciales, ces objets appartiennent à la province de la Nouvelle-Écosse. Ils sont actuellement entreposés avec le reste de la collection d'objets

historiques du LHNC des Îles-Canso au Centre de services de l'Atlantique. L'information sur la collection est conservée dans un catalogue électronique.

Analyse de la situation

Une évaluation de l'intégrité commémorative des lieux effectuée en 2003 confirme que l'érosion côtière constitue une menace à long terme pour certains des éléments archéologiques de l'île Grassy, mais pas à court terme. Les éléments menacés par l'érosion ont été déterrés et ont fait l'objet de quelques mesures de conservation.

La croissance d'aulnes sur l'île Grassy menace de changer le paysage historique, de cacher les ressources culturelles et d'obstruer les points de vue de l'île. On devrait entreprendre de gérer la végétation de manière à préserver l'intégrité commémorative des lieux. En connaître plus sur l'érosion côtière de l'île Grassy aiderait à mieux planifier la protection des ressources culturelles. Parcs Canada collabore avec la Commission géologique du Canada pour approfondir sa connaissance des processus côtiers de ce lieu désigné.

Une reconnaissance archéologique sur les autres îles du lieu désigné a été lancée en septembre 2001. Des essais limités ont permis de trouver un certain nombre de sites contenant des vestiges de la période marquée par la présence de pêcheurs de la Nouvelle-Angleterre, surtout le long de la côte des îles George et Piscataqui, confirmant des plans historiques qui indiquent des établissements de pêche dans ces secteurs. Les essais effectués sur les autres îles ont permis de découvrir des matériaux du XVIII^e siècle, notamment des briques, du verre à vitre et des céramiques qui

confirment la documentation historique sur des établissements de pêche des petites îles.

Parcs Canada ne prévoit pas acquérir d'autres terres sur le lieu désigné. Il n'a pas les ressources financières nécessaires pour gérer beaucoup d'autres terrains. Néanmoins, si on découvrait d'autres ressources culturelles d'importance clairement associées aux motifs qui justifient la désignation du LNHC des Îles-Canso sur les autres îles, si ces ressources semblaient menacées et si la meilleure façon de composer avec cette menace en était l'acquisition, Parcs Canada examinerait cette possibilité.

But

Continuer d'assurer l'intégrité commémorative des LNHC des Îles-Canso et du Fort-de-l'Île-Grassy en assurant le respect et la protection du lieu désigné, des ressources culturelles sur place, des objets historiques et des paysages.

Orientation de gestion

Parcs Canada :

- continuera de protéger les ressources culturelles souterraines en les laissant sur place;
- appuiera les recherches archéologiques universitaires appropriées sur des sites comme celui des Petitpas;
- travaillera avec la Commission géologique du Canada en vue d'explorer et de mieux comprendre l'érosion côtière naturelle passée et future ainsi que les rivages qui en résultent;
- surveillera les ressources culturelles en place et surtout les répercussions de processus naturels comme l'érosion;
- gèrera la végétation sur l'île Grassy où elle cache les paysages historiques et nuit aux points de vue;
- utilisera les méthodes appropriées pour protéger les ressources culturelles menacées, y compris la récupération des éléments archéologiques lorsqu'on ne peut éviter de les perturber;
- continuera de protéger les objets historiques par une gestion permanente des collections, et continuera d'utiliser ces objets pour les activités de mise en valeur du patrimoine sur les lieux et de diffusion externe, s'il y a lieu;
- incitera les propriétaires des parties du lieu désigné qui n'appartiennent pas à Parcs Canada à protéger le paysage et les ressources culturelles dont ils ont la garde.

5.0 Assurer l'éducation du public et en obtenir le soutien

Parcs Canada cherche à faire connaître ses activités aux Canadiens dans trois buts : les sensibiliser au réseau des lieux historiques nationaux, des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation; favoriser la compréhension et l'appréciation des différents lieux patrimoniaux; renforcer les connexions émotionnelles avec les lieux patrimoniaux et le sentiment de propriété à leur égard en tant que symboles importants du Canada. Pour assurer l'intégrité commémorative des LHNC des Îles-Canso et du Fort-de-l'Île-Grassy, il importe de communiquer efficacement les motifs pour lesquels ils sont jugés d'importance historique nationale. Le public auquel s'adressent ces messages comprend les visiteurs des lieux, d'autres publics (comme les visiteurs virtuels) et les intervenants, ou les personnes intéressées par le mandat, les politiques et les actions de Parcs Canada, y compris des organisations non gouvernementales, l'industrie, le secteur public, les médias et les particuliers intéressés.

Pour assurer l'intégrité commémorative d'un lieu historique national, il faut aussi communiquer efficacement au public l'importance de ce lieu. Une communication efficace améliore la sensibilisation et la compréhension à l'égard des valeurs du lieu historique national. En plus des messages liés à l'importance nationale des lieux, un certain nombre d'autres messages favorisent la compréhension et l'appréciation de la valeur patrimoniale des personnes, des événements et des activités reliés aux LHNC des Îles-Canso et du Fort-de-l'Île-Grassy. Bien que ces valeurs patrimoniales ne soient pas directement liées aux motifs qui justifient la désignation des lieux ou aux objectifs de commémoration des lieux, ces messages peuvent néanmoins être communiqués au public (voir le chapitre 2.0 *Intégrité commémorative*). On peut évaluer

l'efficacité des efforts de communication par rapport aux vastes objectifs d'apprentissage du programme de mise en valeur du patrimoine des lieux; les objectifs sont liés aux raisons qui justifient l'importance nationale des lieux. Les raisons qui justifient l'importance historique nationale des lieux sont communiquées efficacement lorsque :

- le programme général de mise en valeur du patrimoine communique les raisons qui justifient l'importance historique nationale, y compris les ressources culturelles d'importance nationale et les autres valeurs patrimoniales des lieux;
- le plus grand nombre possible de personnes (visiteurs et autres publics) qui font l'expérience du programme de mise en valeur du patrimoine des lieux comprennent l'importance de ceux-ci dans l'histoire du Canada;
- le plus grand nombre possible de personnes (visiteurs et autres publics) qui font l'expérience du programme de mise en valeur du patrimoine des lieux comprennent que les ressources sur place du LHNC des Îles-Canso témoignent des établissements de pêche des Français et des Anglais à cet endroit;
- le plus grand nombre possible de personnes (visiteurs et autres publics) qui font l'expérience du programme de mise en valeur du patrimoine des lieux comprennent que l'histoire des lieux témoigne de la présence des Anglais et des Français dans cette partie de l'Amérique du Nord aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles.

5.1 MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE SUR PLACE

Le programme de mise en valeur du patrimoine des LHNC des Îles-Canso et du Fort-de-l'Île-Grassy comprend une exposition et une présentation audiovisuelle au centre

d'accueil, et des panneaux d'interprétation à l'extérieur sur l'île Grassy. L'exposition au centre d'accueil explique la présence des premiers Européens dans le secteur des îles Canso et s'attarde sur l'établissement de la Nouvelle-Angleterre à Canso au XVIII^e siècle. Les panneaux d'interprétation de l'île Grassy expliquent aux visiteurs le rôle de l'île dans l'histoire de la colonie du XVIII^e siècle. Ils fournissent de l'information sur les ressources archéologiques trouvées sur l'île ainsi que sur les activités et la vie des habitants, des marchands, des soldats et des pêcheurs au XVIII^e siècle. Un panneau traite des pêcheurs français au XVII^e siècle. Les visiteurs peuvent faire le tour de l'île seuls ou en compagnie d'un guide lorsqu'un guide est disponible.

Analyse de la situation

Le programme de mise en valeur du patrimoine offert au centre d'accueil est efficace, mais les panneaux d'interprétation sont quelque peu désuets. Un des points faibles des expositions au centre d'accueil est qu'elles n'expliquent pas clairement l'importance de la pêche et du commerce français dans la région des îles Canso aux XVI^e et XVII^e siècles.

En 1999, Parcs Canada a mené un sondage auprès des visiteurs sur l'efficacité du programme de mise en valeur du patrimoine sur place alors que le lieu désigné n'allait pas au-delà de l'île Grassy (*Sondage sur la satisfaction des visiteurs du LHN de l'Île-Grassy de 1999*). À l'époque, les efforts de mise en valeur du patrimoine avaient reçu une cote élevée en ce qui concerne la communication des conditions de vie difficiles de l'humble soldat, les vestiges des habitations des marchands et la prospérité de la pêche dans les îles Canso. Les participants avaient aussi compris le rôle joué par la région de Canso dans la rivalité entre la France et la Grande-Bretagne au XVIII^e siècle.

Les consultations publiques menées dans le cadre du présent examen du plan directeur ont confirmé les suggestions faites pendant l'élaboration du plan directeur précédent, soit que la reconstruction des structures historiques anciennes de l'île Grassy serait une façon efficace d'assurer la mise en valeur du patrimoine. Dans sa démarche d'interprétation, Parcs Canada ne reconstruira pas de

bâtiments sur l'île Grassy, surtout en raison du manque d'information disponible pour reproduire les bâtiments avec exactitude. Cependant, on possède peut-être assez de renseignements pour recréer les vigneaux sur lesquels les pêcheurs de la Nouvelle-Angleterre mettaient leurs poissons à sécher.

A. Publics

On a cerné les publics visés par le programme de mise en valeur sur place des LHNC des Îles-Canso et du Fort-de-l'Île-Grassy grâce à une analyse de l'utilisation actuelle et à des consultations auprès de divers intervenants.

Le *Sondage sur la satisfaction des visiteurs du LHN de l'Île-Grassy de 1999* fournit de précieuses données démographiques sur les visiteurs du lieu : 10 p. 100 des visiteurs sondés provenaient de la région; 23 p. 100 venaient d'ailleurs en Nouvelle-Écosse; 16 p. 100 venaient d'ailleurs au Canada; 46 p. 100 venaient des États-Unis ou d'autres pays. Soixante-seize pour cent des participants visitaient le lieu historique national pour la première fois.

Les groupes décrits ci-dessous visitent les LHNC des Îles-Canso et du Fort-de-l'Île-Grassy actuellement ou pourraient le faire dans le futur.

Familles : Les familles comprennent les adultes accompagnés d'enfants de 16 ans ou moins. Le *Sondage sur la satisfaction des visiteurs de 1999* indique qu'environ un tiers des visiteurs faisaient partie de groupes familiaux. C'est une proportion importante des visiteurs des LHNC des Îles-Canso et du Fort-de-l'Île-Grassy, mais elle n'est pas très élevée par rapport à d'autres lieux historiques nationaux.

Voyageurs adultes indépendants : Par rapport à d'autres lieux historiques nationaux, les LHNC des Îles-Canso et du Fort-de-l'Île-Grassy accueillent un nombre relativement élevé de visiteurs adultes de 17 à 34 ans (31 p. 100), alors que les personnes âgées ne représentaient que 5 p. 100 des visiteurs en 1999 (*Sondage sur la satisfaction des visiteurs de 1999*). Soixante-trois pour cent des visiteurs

qui ont participé au sondage en 1999 étaient des adultes âgés de 17 à 64 ans.

Participants aux activités spéciales : Les activités spéciales, comme le Festival folklorique Stan Rogers, attirent des visiteurs à Canso, mais n'ont que des retombées limitées sur le nombre de visiteurs aux LHNC des Îles-Canso et du Fort-de-l'Île-Grassy.

Groupes commerciaux : Peu de voyages organisés en autobus font le détour en raison de la distance qui sépare les lieux des principales routes de la Nouvelle-Écosse.

Visites récréatives : Canso pourrait intéresser les ornithologues amateurs. La demande de services ou de programmes d'interprétation pour ce groupe est peut-être moins élevée que pour d'autres utilisateurs, mais on ne doit pas en négliger le potentiel.

But

Fournir à des publics élargis des services et des programmes d'interprétation de haute qualité aux LHNC des Îles-Canso et du Fort-de-l'Île-Grassy.

Orientation de gestion

Parcs Canada :

- mettra à jour les expositions au centre d'accueil afin d'inclure les renseignements appropriés sur la présence française dans la région aux XVI^e et XVII^e siècles;
- évaluera dans quelle mesure le programme de mise en valeur du patrimoine parvient à communiquer efficacement des messages sur l'importance historique nationale des lieux, les autres valeurs patrimoniales et les messages de Parcs Canada;
- examinera la possibilité de reconstruire les vignes sur l'île Grassy comme outil d'interprétation, en tenant compte des répercussions potentielles de ce projet sur les ressources archéologiques.

5.2 DIFFUSION EXTERNE ET ÉDUCATION DU PUBLIC

Un éventail de matériel et de médias offre aux Canadiens la possibilité d'en apprendre plus sur les LHNC des Îles-Canso et du Fort-de-l'Île-Grassy. Plusieurs numé-

ros du Bulletin de recherches de Parcs Canada décrivent les recherches historiques et archéologiques menées en collaboration avec les lieux historiques nationaux. En outre, l'île Grassy et la collectivité de Canso ont fait l'objet de nombreux articles ou études scientifiques ou populaires.

Parmi les possibilités de diffusion externe et de marketing pour les LHNC des Îles-Canso et du Fort-de-l'Île-Grassy figurent des mentions dans le principal guide touristique de la Nouvelle-Écosse (*Du rêve à l'aventure*); le site Web de Parcs Canada, qui contient de l'information historique, des images et des liens vers les sites Web connexes; et une trousse éducative très appréciée à l'intention des enseignants.

Analyse de la situation

Les possibilités d'en apprendre plus sur les LHNC des Îles-Canso et du Fort-de-l'Île-Grassy sont assez limitées pour les non-visiteurs. On devrait améliorer la présentation des LHNC des Îles-Canso et du Fort-de-l'Île-Grassy sur le site Web de Parcs Canada.

À l'exception du guide touristique de la province de la Nouvelle-Écosse, les publications n'ont pas une grande portée. Même si des trousseaux éducatifs ont reçu un bon accueil dans des écoles de la région, le nombre de visites scolaires a baissé, probablement en raison de la diminution des fonds disponibles pour ce genre de visites. On devrait promouvoir davantage les trousseaux et les programmes éducatifs non personnels dans les écoles de la région. À en juger par les commentaires du public pendant le présent examen du plan directeur, les intervenants croient qu'on pourrait mieux utiliser les trousseaux éducatifs pour promouvoir et faire connaître les lieux historiques nationaux chez les enseignants et les étudiants.

Les LHNC du Fort-Anne et de la Forteresse-de-Louisbourg possèdent des liens thématiques avec les LHNC des Îles-Canso et du Fort-de-l'Île-Grassy. Le programme d'interprétation du LHNC de la Forteresse-de-Louisbourg raconte les histoires connexes des intérêts français et anglais pour la pêche ainsi que des rivalités entre les deux empires en Nouvelle-Écosse.

But

Diffuser des messages sur l'importance nationale des LHNC des Îles-Canso et du Fort-de-l'Île-Grassy afin d'aider le public canadien non visiteur à mieux comprendre l'importance historique nationale des lieux ainsi que les autres valeurs patrimoniales.

Orientation de gestion

Parcs Canada :

- créera pour le public non visiteur des possibilités d'en apprendre sur les LHNC des Îles-Canso et du Fort-de-l'Île-Grassy en faisant appel aux médias nouveaux et traditionnels, y compris en améliorant le site Web;
- cherchera à travailler en partenariat avec d'autres, selon qu'il sera approprié, afin de communiquer des messages sur l'importance nationale des lieux et attractions de la Nouvelle-Écosse, chaque fois que cela sera possible;

5.3 COLLABORATION ET PARTENARIATS CONTINUS

Parce qu'ils commémorent des lieux historiques nationaux, les LHNC des Îles-Canso et du Fort-de-l'Île-Grassy suscitent un remarquable engagement communautaire et le soutien de divers organismes. Parcs Canada a employé de nombreux membres de la collectivité au fil des ans pour ses projets archéologiques. La création initiale du LHNC des Îles-Canso a pu se réaliser grâce à la coopération et au soutien de la Ville de Canso, de la Strait of Canso Industrial Development Authority et de la Canso Historical Society. La Ville a aidé Parcs Canada à acquérir le terrain sur lequel est situé le centre d'accueil. La Canso Historical Society a fourni les locaux pour une exposition provisoire au Whitman House Museum pendant la construction du centre d'accueil. La Strait of Canso Industrial Development Authority a fourni le financement nécessaire pour l'aménagement du lieu.

Analyse de la situation

Cette coopération se poursuit encore actuellement. La Ville de Canso fournit le personnel pour le lieu et le service de traversier jusqu'à

l'île Grassy dans le cadre d'une entente de service conclue avec Parcs Canada.

La Ville de Canso, la Municipalité de Guysborough, la Canso Peninsula Marketing Association et l'Antigonish-Eastern Shore Tourism Association sont toutes intéressées à collaborer avec Parcs Canada sur les plans d'avenir des LHNC des Îles-Canso et du Fort-de-l'Île-Grassy. Le lieu constitue une attraction touristique d'importance pour cette partie du comté de Guysborough.

La création continue de partenariats et de possibilités de collaboration fournira à Parcs Canada des occasions d'informer les Canadiens, d'influencer leurs opinions sur ces lieux historiques nationaux et de les inviter à participer aux efforts de Parcs Canada pour les protéger et les mettre en valeur.

Parcs Canada est tenu de consulter les Autochtones sur toute question susceptible d'avoir une incidence sur les droits autochtones ou issus de traités qui sont revendiqués. Parcs Canada met aussi un accent tout particulier sur l'établissement de relations mutuellement avantageuses avec les Autochtones. Parcs Canada a donc entrepris un processus de consultation sur le présent plan directeur avec des représentants des treize Premières nations mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse. Parcs Canada a aussi discuté de ce plan avec le Native Council of Nova Scotia.

Les principales questions abordées durant ces consultations ont été le savoir traditionnel des Mi'kmaq en matière d'écologie et la participation des Mi'kmaq aux comités consultatifs. Les consultations ont fourni une excellente occasion de partager de l'information et de renforcer les collaborations qui existent déjà entre Parcs Canada et les Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse.

But

Collaborer avec des partenaires pour s'assurer que les LHNC des Îles-Canso et du Fort-de-l'Île-Grassy continuent d'être une attraction touristique et une ressource culturelle dans cette région de la Nouvelle-Écosse.

Orientation de gestion

Parcs Canada :

- travaillera avec ses partenaires à l'élaboration et à la mise en œuvre de services et de programmes d'interprétation améliorés aux LHNC des Îles-Canso et du Fort-de-l'Île-Grassy, afin d'aider Parcs Canada à remplir ses obligations de veiller à l'intégrité commémorative de ces lieux historiques nationaux;
- travaillera avec les propriétaires des terrains qui font partie du lieu désigné du LHNC des Îles-Canso, mais qui n'appartiennent pas à Parcs Canada, afin de les inviter et de les aider à inventorier, à protéger et à surveiller les ressources culturelles dans l'ensemble du lieu désigné;
- travaillera en collaboration avec des partenaires et d'autres groupes d'intérêt en général afin de faire mieux connaître les LHNC des Îles-Canso et du Fort-de-l'Île-Grassy et leur histoire, et d'établir un lien avec les lieux historiques nationaux connexes (p. ex. le LHNC de la Forteresse-de-Louisbourg);
- cherchera à travailler en partenariat avec d'autres, selon qu'il sera approprié, afin de communiquer des messages sur l'importance nationale des lieux et attractions de la Nouvelle-Écosse, chaque fois que cela sera possible;
- continuera d'établir et d'améliorer les relations avec divers organismes et groupes, comme la communauté Mi'kmaq, les organisations patrimoniales locales, les propriétaires locaux, la Ville de Canso et la Municipalité de Guysborough;
- travaillera avec des représentants des communautés mi'kmaq à déterminer et à conduire des études axées sur les savoirs traditionnels en écologie, afin de répondre aux besoins mutuels;
- partagera de l'information sur l'archéologie avec les Mi'kmaq, cernerá les lacunes dans les recherches et conduira d'autres fouilles, afin de répondre aux besoins mutuels;
- identifiera diverses occasions de faire participer les Mi'kmaq à des comités consultatifs associés au lieu historique national;
- travaillera avec d'autres organismes à de nouvelles initiatives de marketing selon les possibilités qui s'ouvrent et la disponibilité des ressources financières;
- encouragera la province de la Nouvelle-Écosse à améliorer les routes de la région.

6.0 Offrir des expériences enrichissantes aux visiteurs

Les LHNC des Îles-Canso et du Fort-de-l'Île-Grassy offrent des expériences uniques aux visiteurs. Ces derniers peuvent utiliser les installations et les services offerts du centre d'accueil sur la partie continentale dans la ville de Canso et choisir de visiter l'île Grassy en s'y rendant par bateau pour voir les ressources culturelles sur place.

Le centre d'accueil fournit des services d'information et d'orientation ainsi qu'un programme de mise en valeur du patrimoine prenant la forme d'expositions et d'une présentation audiovisuelle. Les services au centre d'accueil comprennent des toilettes, des sièges, une fontaine à eau potable, de l'information et le point de départ du bateau qui se rend à l'île Grassy. Sur l'île Grassy, les installations comprennent deux toilettes unisexes, un abri et un quai, des sentiers, des éléments archéologiques et des panneaux d'interprétation.

Le lieu reçoit en moyenne 2 000 visiteurs par année. Les niveaux actuels de fréquentation rendent trop onéreuse l'administration de la collecte de frais d'entrée; on encourage donc les visiteurs à offrir un don.

Analyse de la situation

Le *Sondage sur la satisfaction des visiteurs du LHN de l'Île-Grassy de 1999* indiquait que, pour environ les trois quarts des visiteurs, il s'agissait d'une première visite et que, pour environ un tiers des participants, la visite n'avait pas été planifiée. Les participants ont exprimé une certaine insatisfaction à l'égard de la signalisation pour se rendre au centre d'accueil et sur l'île Grassy. Bien que les participants se soient dits satisfaits du service de navette en bateau et de la visite de l'île, un peu moins de la moitié ont indiqué qu'ils auraient été prêts à payer des frais supplémentaires pour le service.

Le *Sondage sur la satisfaction des visiteurs* révélait que les participants étaient très satisfaits du personnel au centre d'accueil. Les participants ont accordé au personnel de très hautes cotes pour leur caractère accueillant, leur serviabilité et leur courtoisie. Les cotes accordées pour leurs aptitudes de mise en valeur étaient aussi très élevées indiquant un niveau de satisfaction au-dessus de la moyenne pour cet aspect de leurs tâches.

Les commentaires du public dans le cadre du présent examen du plan directeur indiquaient un vif intérêt pour le remplacement de la tour du centre d'accueil qui donnait une allure architecturale distinctive à l'installation. Cette tour a été enlevée en raison d'une erreur dans sa conception qui menaçait l'intégrité de la structure principale. On croit que le centre d'accueil a besoin d'un élément pouvant attirer l'attention des visiteurs qui s'en approchent en venant de la rue Union.

Par ses commentaires, le public a indiqué qu'il souhaite que la signalisation routière guide mieux leur approche du centre d'accueil. Parcs Canada a pris des mesures pour combler cette lacune en installant des pancartes dans le cadre de son programme national d'image de marque.

But

Fournir aux visiteurs des expériences enrichissantes aux LHNC des Îles-Canso et du Fort-de-l'Île-Grassy et faire en sorte que les services et les installations connexes offrent aux Canadiens la possibilité d'en apprendre plus sur les lieux et de les apprécier. La prestation des services sera harmonisée aux valeurs culturelles et à l'esprit des lieux historiques, et elle tiendra compte des autres installations offertes dans les collectivités toutes proches.

Orientation de gestion

Parcs Canada :

- améliorera la visibilité et le profil des lieux pour les visiteurs en examinant l'élaboration et l'installation d'un élément particulier au centre d'accueil, lequel sera harmonisé aux messages sur l'importance historique des lieux;
- examinera la possibilité d'installer des étalages commerciaux au centre d'accueil afin d'offrir aux visiteurs des souvenirs de haute qualité;
- compte tenu de la très grande satisfaction des visiteurs à l'égard du personnel et des services sur place, continuera de collaborer avec la Ville de Canso pour assurer un niveau de service approprié pour les visiteurs;
- collaborera avec la Ville de Canso et d'autres organismes dans le secteur pour inciter la province de la Nouvelle-Écosse à améliorer le réseau routier vers Canso;
- continuera d'évaluer et d'améliorer la signalisation pour que les visiteurs puissent trouver le lieu facilement.

7.0 Exploitation, administration et gestion des ressources naturelles

Parcs Canada est propriétaire de l'île Grassy et d'un terrain sur le continent, dans la ville de Canso, lesquels sont administrés par la Ville en vertu d'une entente de prestation de services conclue avec elle. La Ville engage le personnel chargé d'administrer les lieux historiques nationaux et fournit les services de mise en valeur du patrimoine et de navette en bateau. Le reste du lieu désigné du LHNC des Îles-Canso appartient à des propriétaires privés et à la province de la Nouvelle-Écosse, et est administré par eux.

On n'a dressé aucun inventaire écologique de l'île Grassy, la propriété administrée par Parcs Canada, et on ne croit pas qu'un inventaire semblable ait été préparé non plus pour les autres îles qui appartiennent à des propriétaires privés. Bien qu'elle ait déjà été très boisée, l'île Grassy a fait l'objet de coupes et a servi de pâturages pendant de nombreuses années. Il n'y reste donc plus que quelques rares épinettes, beaucoup d'aulnes, de hautes herbes, des bleuets, des framboisiers et des plants de canneberges. Quelques groseilliers plantés dans les jardins des habitants du XVIII^e siècle ont peut-être survécu. En l'absence apparente de prédateurs à l'exception des oiseaux, l'île Grassy a une assez vaste population de campagnols. Un petit nombre de chevreuils vivent surtout sur les autres îles, mais se rendent parfois sur l'île Grassy. Les ornithologues amateurs apprécient la richesse écologique de l'île. Mises à part les rives immédiates, les autres îles du lieu désigné sont couvertes d'une forêt de conifères presque impénétrable.

Analyse de la situation

L'exploitation, l'administration et la gestion actuelles des ressources naturelles de la propriété sont satisfaisantes. L'équipage du bateau a reçu une bonne formation pour le transport de personnes et pour la manipulation du carburant. Il n'existe aucun risque particulier pour la sécurité du public dans

la façon dont Parcs Canada administre la propriété. Cependant, une évaluation de la sécurité du public mériterait d'être effectuée à des fins de planification.

Même si les gestionnaires ont une bonne idée des valeurs naturelles de l'île Grassy, on n'a pas dressé d'inventaire écologique pour identifier les espèces en péril présentes sur la propriété.

Le lieu est vulnérable aux accidents au large ou aux activités polluantes, comme les déversements de pétrole, qui pourraient porter atteinte aux éléments archéologiques sur les berges. À cette fin, Parcs Canada devrait veiller à la mise à jour du plan d'intervention d'urgence pour le lieu historique.

But

Veiller à l'exploitation et à l'administration judicieuses et responsables sur le plan de l'environnement de la propriété administrée par Parcs Canada aux LHNC des Îles-Canso et du Fort-de-l'Île-Grassy.

Orientation de gestion

Parcs Canada :

- adoptera des pratiques judicieuses sur le plan de l'environnement pour l'exploitation et la gestion des lieux, conformément à ses lignes directrices;
- préparera un inventaire écologique de la propriété qu'il administre pour déterminer s'il existe des espèces en péril, éclairer les décisions de gestion et fournir de l'information de base pour les évaluations environnementales ou en cas d'incidents environnementaux;
- mènera une évaluation de la sécurité publique pour la propriété qu'il administre;
- tiendra à jour un plan d'intervention en cas d'urgences environnementales pour les lieux historiques nationaux portant sur les interventions en cas d'urgence, la prévention de la pollution ainsi que la manutention et l'entreposage des carburants.

8.0 Évaluation environnementale

Parcs Canada est responsable de l'évaluation et de l'atténuation des répercussions de ses actions sur les écosystèmes, les ressources culturelles et l'intégrité commémorative. *La Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes* préparée par l'Agence canadienne d'évaluation environnementale exige une évaluation environnementale de tous les plans et politiques soumis à l'approbation du Cabinet fédéral ou d'un ministre, y compris les plans directeurs pour les lieux historiques nationaux.

Par conséquent, on a mené une évaluation environnementale stratégique des buts, des programmes, des lignes directrices et des projets décrits dans le présent plan directeur à partir d'une des toutes dernières ébauches du plan. Les objectifs de l'évaluation environnementale étaient les suivants :

- Veiller à ce que les orientations stratégiques, les objectifs et les projets spécifiques articulés dans le plan respectent et appuient les buts et les objectifs d'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux;
- Veiller à ce que le plan traite de manière appropriée les menaces contre les ressources culturelles des lieux historiques nationaux;
- Évaluer les répercussions des propositions articulées dans le plan pour s'assurer qu'elles multiplient les effets positifs sur les ressources culturelles et naturelles et évitent ou atténuent les effets négatifs;
- Cerner les répercussions de tout compromis potentiel entre les valeurs commémoratives et écologiques et les améliorations proposées pour les humains.

L'évaluation comprenait un examen des effets cumulatifs de toutes les propositions sur les ressources culturelles et naturelles.

Elle examinait aussi sur le plan stratégique tout l'éventail des répercussions potentielles sur les ressources culturelles et naturelles des lieux historiques nationaux, tant pour l'exploitation continue que pour les projets proposés.

Les défis qui se posent aux LHNC des Îles-Canso et du Fort-de-l'Île-Grassy sont reconnus dans les orientations et les initiatives suggérées dans le plan directeur. Le public a eu la possibilité d'examiner le processus de planification en 2003. Les points de vue et les commentaires du public, y compris les préoccupations à l'égard des ressources culturelles, ont été pris en compte dans le plan directeur.

Le plan directeur propose plusieurs mesures de gestion qui pourraient avoir des répercussions négatives sur l'environnement. Cependant, on pense pouvoir les atténuer après les avoir examinées plus attentivement dans le cadre des évaluations environnementales particulières à chaque projet. Les initiatives suivantes pourraient faire l'objet d'évaluations environnementales spécifiques :

- Gestion de la végétation pour rehausser les paysages de l'île Grassy;
- Reconstruction des vignes sur l'île Grassy.

Un certain nombre de modifications ont été apportées à l'ébauche du plan directeur pour les LHNC des Îles-Canso et du Fort-de-l'Île-Grassy à la suite de l'évaluation environnementale stratégique. Elles comprennent les points suivants :

- On a ajouté l'engagement de préparer un inventaire de la propriété administrée par Parcs Canada pour y dénombrer les espèces en péril ainsi que la flore et la faune rares (Chapitre 7.0 *Exploitation, administration et gestion des ressources naturelles*);
- On a ajouté l'engagement de mener une évaluation de la sécurité publique sur la

propriété administrée par Parcs Canada (Chapitre 7.0 *Exploitation, administration et gestion des ressources naturelles*);

- On a ajouté l'engagement de tenir à jour un plan d'intervention environnementale d'urgence qui traite des interventions en cas d'urgence, de la prévention de la pollution et de la manutention et de l'entreposage des carburants (Chapitre 7.0 *Exploitation, administration et gestion des ressources naturelles*);
- On a ajouté l'engagement de gérer la végétation sur la propriété administrée par Parcs Canada (Chapitre 4.0 *Assurer la protection du patrimoine*).
- On a ajouté l'engagement d'explorer et de mieux comprendre l'érosion côtière naturelle passée et future et les lignes de côte qui en découlent, en partenariat avec la Commission géologique du Canada (Chapitre 4.0 *Assurer la protection du patrimoine*).

Grâce à ces mesures, les orientations stratégiques et les mesures spécifiques articulées dans le plan directeur ne devraient pas avoir de répercussions négatives trop importantes sur les ressources culturelles et naturelles. Si les orientations stratégiques sont respectées et les mesures spécifiques adoptées, le plan directeur aura une incidence positive sur les ressources culturelles et l'intégrité commémorative des LHNC des Îles-Canso et du Fort-de-l'Île-Grassy, et entraînera des retombées socio-économiques appréciables.

Un examen des politiques nous a permis de tenir compte des politiques environnementales fédérales pertinentes, y compris celles de Parcs Canada. Les orientations stratégiques proposées et articulées dans le plan directeur sont conformes à ces politiques. La mise en œuvre du plan directeur et des mesures spécifiques proposées devrait permettre d'améliorer l'intégrité commémorative des LHNC des Îles-Canso et du Fort-de-l'Île-Grassy.

9.0 Stratégie de mise en œuvre

Les mesures proposées dans ce plan directeur pour les LHNC des Îles-Canso et du Fort-de-l'Île-Grassy seront mises en œuvre au moyen du plan d'affaires viable de l'unité de gestion. Bien que le plan directeur se veuille un guide stratégique d'une durée de dix à quinze ans (révisé tous les cinq ans), le plan d'affaires annuel brosse un tableau des activités envisagées sur une période de cinq ans. Conçu dans un esprit de viabilité, il décrit quelles mesures du plan directeur se concrétiseront au cours des cinq années suivantes, à quel moment et à quel coût. Tout changement apporté aux prévisions établies sur cinq ans est intégré au moment de la révision et de la mise à jour annuelles du plan d'affaires.

Le directeur de l'unité de gestion du Cap-Breton est responsable de la mise en œuvre du présent plan directeur. Ses trois principaux secteurs de responsabilités en ce qui concerne les LHNC des Îles-Canso et du Fort-de-l'Île-Grassy sont :

1. assurer l'intégrité commémorative des lieux;
2. améliorer les services aux clients;
3. faire un usage judicieux et efficace des deniers publics.

La mise en œuvre des mesures proposées dans le plan directeur pour les LHNC des Îles-Canso et du Fort-de-l'Île-Grassy, une fois celui-ci approuvé, dépend des ressources financières disponibles.

Il convient d'établir une distinction entre les nouvelles initiatives de gestion et les orientations de gestion continues. Les nouvelles initiatives sont classées par ordre de priorité, c'est-à-dire qu'il faudra cerner les initiatives qui seront mises à exécution dans les trois premières années suivant l'approbation du plan directeur (en précisant celles qui dépendent des ressources financières disponibles, particulièrement pour l'aménagement du lieu) et les initiatives qui seront mises sur pied dans les années subséquentes du cycle de vie du plan directeur. Ces priorités peuvent être remises en question s'il survient de nouvelles circonstances ou de nouveaux renseignements susceptibles de modifier les priorités ou les décisions nationales. La notion de priorités se résume ici à délimiter de façon générale la période de mise en œuvre des mesures proposées. Les critères d'établissement des priorités seront approfondis pendant l'élaboration du plan d'affaires de l'unité de gestion.

L'état de la mise en œuvre du plan directeur sera communiqué au moyen de rapports annuels sur le rendement de Parcs Canada. Le plan directeur fera également l'objet de révisions périodiques et pourra être modifié en fonction des circonstances. Le public sera consulté pour tout grand changement apporté au plan directeur.

Gamme de services	Mesure	Suivant l'approbation du plan	
		Dans les trois premières années	Priorités des années ultérieures
<i>Gamme de services 2 : Conservation des ressources patrimoniales</i>	Continuer de protéger les ressources culturelles souterraines en les laissant sur place.	•	
	Appuyer les recherches archéologiques universitaires appropriées sur des sites comme celui des Petitpas.	•	
	Travailler avec la Commission géologique du Canada en vue d'explorer et de mieux comprendre le passé et l'avenir du phénomène naturel d'érosion des côtes et les rivages qui en résultent.	•	•
	Surveiller les ressources culturelles en place, spécialement l'impact des processus naturels comme l'érosion.	•	•
	Gérer la végétation de l'île Grassy où elle cache les paysages historiques et nuit aux points de vue.	•	•
	Utiliser des méthodes appropriées pour protéger les ressources culturelles menacées, y compris les techniques de récupération archéologique là où les perturbations sont inévitables.	•	•
	Continuer de protéger les objets historiques en appliquant les principes de gestion continue des collections et en continuant d'utiliser ces objets pour la mise en valeur du patrimoine sur les lieux et pour la diffusion externe, s'il y a lieu.	•	•
Inciter les propriétaires des parties du lieu désigné qui ne sont pas la propriété de Parcs Canada à protéger le paysage et les ressources culturelles dont ils ont la garde.	•		
<i>Gamme de services 3 : Favoriser l'appréciation et la compréhension du public</i>	Rajeunir les expositions au centre d'accueil afin d'y inclure de l'information sur la présence française dans le secteur aux XVI ^e et XVII ^e siècles.	•	•
	Évaluer dans quelle mesure le programme de mise en valeur du patrimoine parvient à communiquer efficacement des messages éloquentes sur l'importance historique nationale des lieux, les autres valeurs patrimoniales et les messages de Parc Canada.	•	
	Déterminer s'il est faisable de reconstruire des vignes sur l'île Grassy à des fins d'interprétation tout en tenant compte de l'impact potentiel de ce projet sur les ressources archéologiques.		•
	Travailler avec des partenaires pour élaborer et offrir des programmes et des services d'interprétation améliorés aux LHNC des Îles-Canso et du Fort-de-l'Île-Grassy, de manière à aider Parcs Canada à mieux remplir ses obligations de veiller à l'intégrité commémorative de ces lieux historiques nationaux.	•	•
	Travailler avec les propriétaires des terrains qui font partie du lieu désigné du LHNC des Îles-Canso, mais qui n'appartiennent pas à Parcs Canada, afin de les inviter et de les aider à inventorier, à protéger et à surveiller les ressources culturelles dans l'ensemble du lieu désigné;	•	•
	Travailler en collaboration avec des partenaires et d'autres groupes d'intérêt en général afin de faire mieux connaître les LHNC des Îles-Canso et du Fort-de-l'Île-Grassy et leur histoire, et d'établir un lien avec les lieux historiques nationaux connexes (p. ex. le LHNC de la Forteresse-de-Louisbourg).	•	•
	S'efforcer, en partenariat avec d'autres s'il y a lieu, de communiquer aux publics cibles des messages sur l'importance nationale des lieux historiques nationaux, particulièrement dans les autres lieux et attractions touristiques de la Nouvelle-Écosse, chaque fois que l'occasion se présente.	•	•

Service Line	Mesure	Suivant l'approbation du plan	
		Dans les trois premières années	Priorités des années ultérieures
<i>Gamme de services 3 : Favoriser l'appréciation et la compréhension du public (suite)</i>	Créer des occasions pour le public non visiteur d'en apprendre sur les LHNC des Îles-Canso et du Fort-de-l'Île-Grassy et, pour ce faire, mettre à profit les médias nouveaux et traditionnels, notamment en améliorant le site Internet.	•	
	Continuer de renforcer et d'améliorer les relations avec divers groupes et organisations comme la communauté mi'kmaq, les organismes locaux soucieux du patrimoine, la Ville de Canso et la Municipalité de Guysborough.	•	•
	Travailler avec des représentants des communautés mi'kmaq à déterminer et à conduire des études axées sur les savoirs traditionnels en écologie, afin de répondre aux besoins mutuels.	•	
	Partager de l'information sur l'archéologie avec les Mi'kmaq, cerner les lacunes dans les recherches et conduire d'autres fouilles, afin de répondre aux besoins mutuels.	•	
	Identifier diverses occasions de faire participer les Mi'kmaq à des comités consultatifs associés au lieu historique national.	•	
	Travailler avec d'autres organismes à de nouvelles initiatives de marketing selon les possibilités qui s'ouvrent et la disponibilité des ressources financières.	•	
<i>Gamme de services 4 : Qualité de l'expérience offerte aux visiteurs</i>	Rehausser la visibilité et le profil des lieux pour les visiteurs en dotant le centre d'accueil d'un élément qui saura attirer l'attention et qui restera dans l'esprit des messages sur l'importance historique nationale des lieux.	•	
	Envisager la possibilité d'ouvrir au centre d'accueil des franchises commerciales pour offrir aux visiteurs des objets souvenirs de qualité.	•	•
	Poursuivre le travail avec la Ville de Canso pour offrir un niveau convenable de services aux visiteurs.	•	•
	Encourager la province de la Nouvelle-Écosse à améliorer le réseau routier dans la région.	•	
	Continuer d'évaluer et d'améliorer la signalisation pour aider les visiteurs à trouver facilement le lieu.	•	•
<i>Gamme de services 7 : Gestion de Parcs Canada</i>	Préparer un inventaire écologique de la propriété administrée par Parcs Canada pour déterminer s'il existe des espèces en péril, éclairer les décisions de gestion et fournir de l'information de base pour les évaluations environnementales ou en cas d'incidents environnementaux.		•
	Procéder à l'évaluation de la sécurité publique sur la propriété administrée par l'Agence.		•
	Tenir à jour un plan d'intervention en cas d'urgences environnementales pour les lieux historiques nationaux qui traite des interventions en cas d'urgence, de la prévention de la pollution ainsi que de la manutention et de l'entreposage des carburants.	•	•
	Adopter des pratiques judicieuses sur le plan de l'environnement pour l'exploitation et la gestion des lieux, conformément aux directives de Parcs Canada.	•	•

ANNEXE 1

Liste des membres de l'équipe chargée d'élaborer le plan directeur

Les personnes suivantes ont participé à l'élaboration du présent plan directeur comme membres de l'équipe centrale de planification de gestion :

Sandy Balcom

historien, LHNC de la Forteresse-de-Louisbourg

Don Chard

planificateur de gestion à contrat

Rob Ferguson

archéologue, Centre de services de l'Atlantique, Parcs Canada

Aynsley MacFarlane

gestionnaire de lieu, LHNC des Îles-Canso et du Fort-de-l'Île-Grassy, Parcs Canada

Carol Whitfield

directrice de l'unité de gestion du Cap-Breton, Parcs Canada

Soutien supplémentaire de :

Soonya Quon

planificatrice de gestion, Centre de services de l'Atlantique

Harry Beach

conseiller principal en environnement, Centre de services de l'Atlantique

Julien LeBlanc

concepteur graphique, Centre de services de l'Atlantique

ANNEXE 2

Documentation sélectionnée

Ferguson, Robert. *Grassy Island: Archaeological Investigations of a Nova Scotia Fishing Community*, Bulletin de recherches, rapport manuscrit no 124, 1980.

Ferguson, Robert, et al. *Report of the 1979 Field Season at Grassy Island, Nova Scotia*, Bulletin de recherches, rapport manuscrit no 152, 1981.

Flemming, David B. *The Canso Islands: An 18th Century Fishing Station*, rapport manuscrit no 308, 1977.

Parcs Canada. *Grassy Island National Historic Park Management Plan*, 1983.

Parcs Canada. *Grassy Island National Historic Site Interpretation Plan*, rapport non publié, 1988.

Parcs Canada. *Grassy Island NHS Visitor Satisfaction Survey*, 1999.

Parcs Canada. *Engaging Canadians: Parks Canada's Strategy for External Communications*, rapport non publié, 2001.

Parcs Canada. *Canso Islands Survey Preliminary Report*, rapport non publié, 2002.

Parcs Canada. *Canso Islands and Grassy Island Fort NHSC Commemorative Integrity Statement*, rapport non publié, 2003.

ANNEXE 3

Inventaire et évaluation des ressources culturelles

Description	Évaluation	Commentaires
<i>Lieu désigné (Îles-Canso)</i>	Niveau I	Réunit la plus grande partie du secteur historiquement connu comme les îles Canso, dont les îles George, Piscatqui et Grassy ainsi que les petites îles adjacentes (Hart, Hog, Walsh et autres).
<i>Lieu désigné (Fort-de-l'Île-Grassy)</i>	Niveau I	Base des remblais du fort.
<i>Paysages et éléments paysagers</i>	Niveau I	Plages de galets à la pointe ouest de l'île Grassy et sur la langue de terre qui relie les îles Grassy et George, lesquelles étaient utilisées par les pêcheurs français pour sécher le poisson pêché dans les bancs avoisinants.
<i>Éléments archéologiques</i>	Niveau I	<p>Vestiges archéologiques, mis au jour et enfouis, des établissements de pêche des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles.</p> <p>Deux sites connus représentant la période de l'occupation française du secteur.</p> <p>Un petit site surplombant la plage de galets à la pointe ouest de l'île Grassy qui a peut-être servi d'abri aux travailleurs du rivage.</p> <p>Un autre site à la pointe est de l'île George, au nord de Petipas Head, qui représente l'établissement de pêche du marchand acadien Claude Petitpas (actif dans le secteur de 1716 à 1720).</p> <p>La majorité des vestiges archéologiques sur l'île Grassy sont ceux de l'établissement de pêcheurs de la Nouvelle-Angleterre et datent de la période 1720–1744 : environ 19 propriétés dont des résidences, des dépendances et des vignes. En plus de ces colonies, on a trouvé les vestiges de trois fortifications et d'un cimetière.</p>
	Niveau II	<p>Un petit site autochtone de l'époque préeuropéenne sur la rive, en surplomb de la plage de galets à la pointe ouest de l'île Grassy, probablement un campement saisonnier.</p> <p>Des vestiges enfouis de la période postérieure à 1745 existent dans un certain nombre d'endroits dans le lieu désigné, surtout le long de la côte nord de l'île George.</p>
<i>Collection d'artefacts</i>	Niveau I	<p>Environ 100 000 artefacts dont la quasi-totalité (plus de 95 p. 100) datent de la période de l'établissement de pêcheurs de la Nouvelle-Angleterre.</p> <p>Comprend des objets en céramique, en verre, des ossements, du matériel de construction, des objets personnels, des armes et de l'équipement de pêche.</p> <p>Trois objets qui peuvent être directement reliés à une utilisation du secteur par les Français au XVII^e siècle.</p>
	Niveau II	<p>Neuf objets autochtones antérieurs à l'arrivée des Européens.</p> <p>Une centaine d'artefacts reliés à l'occupation des lieux après 1745.</p>

ANNEXE 4

Résumé des conclusions de l'évaluation de l'intégrité commémorative

Ceci est un résumé des principaux aspects de l'évaluation de l'intégrité commémorative menée aux LHNC des Îles-Canso et du Fort-de-l'Île-Grassy en août 2003. Le degré de respect des objectifs des énoncés d'intégrité commémorative (EIC) ou d'autres orientations de la Politique sur la gestion des ressources culturelles (GRC) est indiqué par les couleurs rouge, jaune ou vert de l'échelle de cotation.

Vert bon, efficace ou non altéré. Aucune des irrégularités n'est une menace pour l'intégrité commémorative du lieu.

Jaune passable, acceptable ou altération ou menace mineure à modérée. Nécessite une amélioration.

Rouge médiocre, inefficace, altération sérieuse ou il manque un attribut important.

État de la ressource

Ressource	Cote	Commentaires
<i>Éléments archéologiques</i>	Jaune	Le cimetière sur l'île Grassy est menacé par l'érosion. On n'a pas de contrôle sur la situation. On compose avec l'érosion par la surveillance, la documentation et le sauvetage.
	Jaune	Les éléments archéologiques associés au LHNC du Fort-de-l'Île-Grassy.
	Vert	On prend soin de la végétation par un contrôle sélectif.
<i>Programme de communications</i>	Jaune	La période française (XVI ^e et XVII ^e siècles) est sous-représentée.
	Vert	L'histoire des lieux au XVIII ^e siècle est bien communiquée.
<i>Objets</i>	Vert	Certains objets sont exposés au centre d'accueil. Les autres sont entreposés en sécurité dans une installation à Halifax.
<i>Lieu désigné</i>	Vert	Tant pour le LHNC des Îles-Canso que pour le LHNC du Fort-de-l'Île-Grassy, le lieu désigné reçoit une bonne cote.
<i>Éléments paysagers</i>	Vert	Les éléments paysagers associés aux raisons justifiant la désignation reçoivent une bonne cote pour les deux lieux.